



# DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SPORT

La Réunion

**Conférence  
Régionale du  
Sport de La  
Réunion**

**2024**



# SOMMAIRE

1

Introduction et méthodologie

2

Panorama des pratiques sportives à La Réunion

3

Cohésion sociale et santé publique

4

Sites et espaces de pratique

5

Influence et rayonnement de La Réunion

6

Développement économique et attractivité

7

Enjeux transversaux

8

Annexes



01



# Introduction et méthodologie

# INTRODUCTION

## AVANT-PROPOS



La loi n° 2019-812 du 1<sup>er</sup> août 2019 et le décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020 instaurent la déclinaison territoriale de la nouvelle gouvernance du sport français, avec l'installation de la Conférence régionale du Sport (CRDS) de la région Réunion. Cette conférence poursuit 2 objectifs majeurs :

- Elaborer un Projet Sportif territorial (PST) sur la base d'un diagnostic partagé et visant à fixer les priorités, pour les 5 prochaines années, de la stratégie de développement du sport en région.
- Mettre en place une Conférence des Financeurs du sport (CDFS) dont le but est de fédérer les acteurs et de créer une synergie dans le financement d'actions prioritaires identifiées dans le PST.

L'installation de la CRDS de La Réunion s'est faite le 30 octobre 2023, avec l'élection de son président, monsieur Olivier FORT et la mise en place du bureau, avec pour 1<sup>ère</sup> mission, le pilotage de l'élaboration de l'état des lieux problématisé du sport dans le territoire. Plus qu'une photographie du sport régional, ce document « ressource » vise à :

- Apporter une vision d'ensemble objectivée des spécificités du sport à La Réunion (réalités, carences, atouts du territoire...).
- Contribuer à l'identification des enjeux et des actions prioritaires à engager dans le futur projet sportif territorial.

Ce travail permet également de souligner la mise en place de nombreuses initiatives engagées pour promouvoir le sport, favoriser l'accès à la pratique et structurer davantage la filière du sport sur le territoire. L'état des lieux permet ainsi de partager les bonnes pratiques et dispositifs portés par les acteurs de la région.

# LA CONSTRUCTION D'UNE VISION PARTAGÉE DU SPORT À LA RÉUNION

## Compilation, analyse et interprétation des données du sport à La Réunion

**Ce diagnostic a donc été construit de manière à couvrir l'ensemble des thématiques dans lesquelles intervient le sport en région, tout en intégrant des sujets spécifiques à La Réunion tels que la mobilité, le tourisme sportif ou encore la coopération internationale.**

L'état des lieux a permis de mettre en relief les faiblesses, les besoins et les atouts du territoire. Ce document ne vise pas à l'exhaustivité des problématiques dans le champ du sport, mais bien à l'identification des principaux enjeux pour La Réunion.

La 1ère étape d'élaboration du diagnostic s'est matérialisée par un travail d'analyse documentaire et la prise en compte des travaux menés dans le cadre du sport par l'ensemble des partenaires (données INJEP, études « emploi / formation », ARS Réunion, CREPS...).

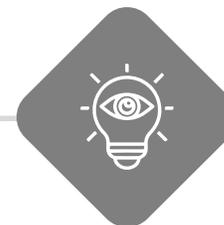


## Conduite d'entretiens auprès d'un panel d'acteurs du sport dans le territoire

Des entretiens ont été conduits auprès d'acteurs du sport réunionnais issus des différents collèges composant la CRDS. Ces échanges ont permis de collecter des discours pluriels, voire singuliers, plutôt que représentatifs.

## Organisation d'ateliers thématiques et territorialisés

Afin d'ancrer le diagnostic dans les réalités de terrain, il a été fait le choix d'organiser des groupes de travail thématiques et ouverts à l'ensemble des acteurs du sport. Sur chacune des thématiques abordées, un travail a été initié sur les spécificités régionales, les atouts et les faiblesses du territoire, au regard des enjeux qui pèsent sur le sport et ses acteurs.



# UNE PARTICIPATION ACTIVE DES ACTEURS RÉUNIONNAIS

## 20 Entretiens individuels ciblés

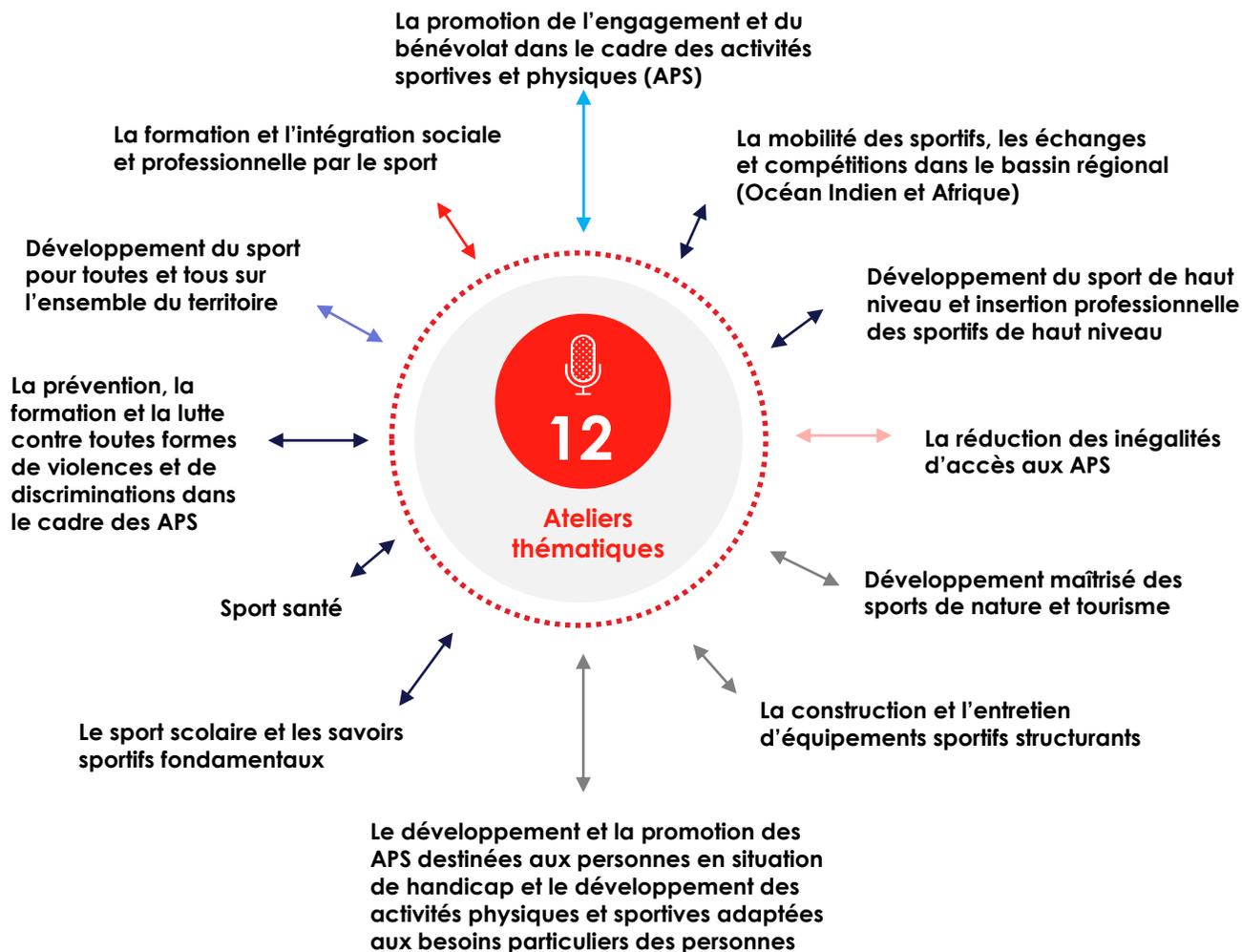
La production de données quantitatives et qualitatives a été permise par la mobilisation d'acteurs à travers des entretiens ciblés, qui ont permis la mise en cohérence des données collectées et l'émergence des problématiques transversales

## 200 Participants aux ateliers thématiques

Organisés sur la seconde quinzaine de mars 2024, les 12 ateliers répartis sur l'ensemble de l'île ont mobilisé différentes structures ou organisations sportives.

## 125 Contributions sur la plateforme digitale

La concertation s'est également appuyée sur une plateforme en ligne permettant de recueillir les opinions de chacun sur les différentes thématiques proposées. Au total, 125 contributions ont enrichi les travaux.





02



# Panorama des pratiques sportives à La Réunion



## DES RÉUNIONNAIS SPORTIFS, MAIS PLUTÔT DANS UN CADRE AUTONOME

L'enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives menée en 2021 par l'Université de La Réunion, fait état d'une large diffusion de l'activité physique et sportive à La Réunion, avec près de 81 % de la population interrogée (2010 entretiens exploitables réalisés) qui déclarent avoir pratiqué (hors EPS) une activité physique et sportive (APS) au moins une fois au cours des 12 derniers mois).

Parmi ces derniers, l'activité sportive semble ancrée dans leur quotidien, avec 83% d'entre eux qui évoquent une pratique régulière, au moins une fois par semaine (dont 73% qui déclarent une pratique intensive soit plus d'une fois par semaine).

Par ailleurs, 77% des pratiquants déclarés indiquent faire leur APS hors de toute structure sportive que celle-ci soit de type privé à but non lucratif comme l'association loi 1901 ou de type privé à but lucratif comme un centre sportif ou une salle, conduisant à privilégier une pratique auto-organisée.



81%

De taux de pratique général des réunionnais en 2021



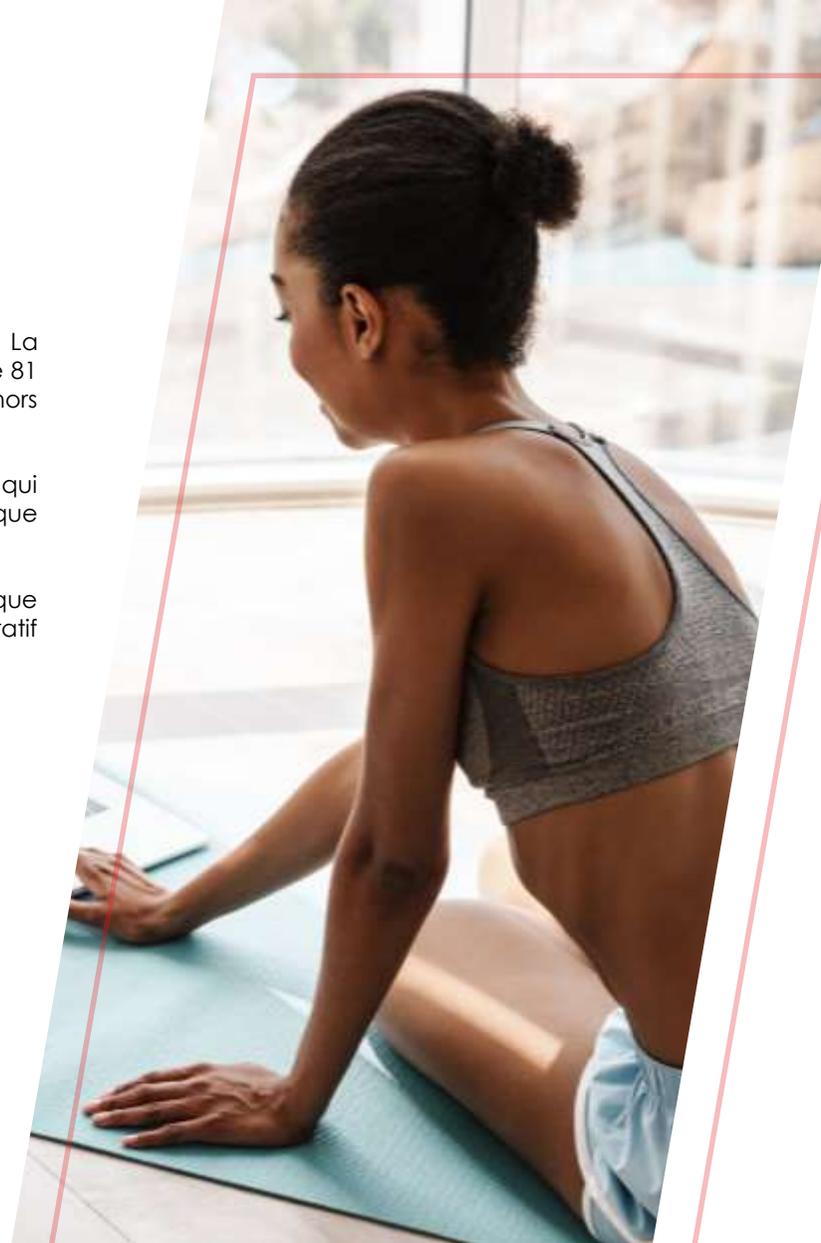
73%

Des sportifs déclarés le font plus d'une fois par semaine



23%

Des sportifs déclarés sont adhérents à une structure sportive (association ou structure privée)



Source : Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021, Conseil Régional/Université de La Réunion

# Comme ailleurs, des déterminants sociodémographiques qui influent sur la pratique sportive des réunionnais

Comme à l'échelle nationale, l'enquête menée souligne l'influence persistante d'un certain nombre de facteurs socio-démographiques tels que l'âge, le sexe, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle et le revenu du ménage sur l'engagement dans la pratique d'une APS.

En %



**SEXE**

Femme Homme

76

86



**ÂGE**

15-30 ans

15-30 ans

+ de 50 ans

83

86

76



**DIPLÔME**

Sans diplôme

Niveau bac et +

70

89



**REVENUS MENSUELS**

- de 1 500 €

Entre 2 710 et 4 160 €

+ de 4 160 €

77

84

89



**CSP**

Inactifs - Retraités

Artisans / Employés

Ouvriers

Cadres

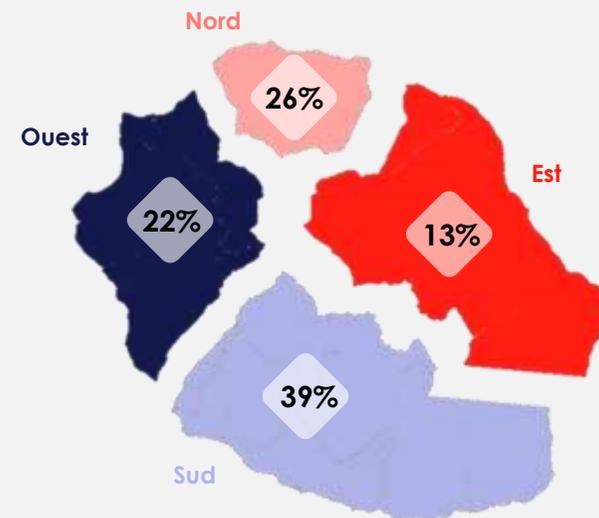
76

80

88

96

Lieu d'habitation des non pratiquants déclarés en 2021, à l'échelle des « micro-régions » de La Réunion



Le lieu de résidence demeure lui aussi un facteur influent sur la pratique sportive, du fait de l'implantation de l'offre et des équipements mais également des caractéristiques socio-démographiques des populations de ces « micro-régions ».

Source : Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021, Conseil Régional/Université de La Réunion

## La prédominance des activités de marche, de forme et de cycle, pour se maintenir en bonne santé

Les activités privilégiées par les habitants sont celles qui sont les plus accessibles : la marche (63%), la randonnée (30%) le running et les activités de la forme, fitness, gymnastique (29%) ou encore le vélo. Elles nécessitent peu de matériel, permettent une pratique en plein air et sont techniquement accessibles à tous. Dans l'ensemble, la majorité des pratiquants (71%) déclare au moins deux APS, la multi-pratique est donc largement répandue (entre 2 et 4 pratiques pour 60% des répondants et 11% déclarent plus de 4 APS sur 1 an).

Les leviers de motivation des pratiquants évoluent et sont pluriels. Les leviers « traditionnels » liés à la compétition et/ou à la performance sont en perte de vitesse, au profit d'autres facteurs de motivation : la santé, la convivialité, le contact avec la nature, le défi personnel...

Cette tendance de fond ne signifie pas qu'elle touche l'ensemble des pratiquants de la même manière, avec des différences de critères de motivation selon le milieu social ou l'exercice d'APS dans l'environnement familial (plus forte pratique si les parents font également du sport par exemple).

Toutefois, les évolutions constatées au niveau des profils de pratiquants (notamment avec la part grandissante des seniors) laissent à penser que cette orientation de la pratique vers des motivations autres que la seule compétition devrait se confirmer à l'avenir.

La santé constitue également l'un des principaux freins évoqués pour la non pratique des habitants : après le manque de temps (38%), les problématiques de santé sont la 2<sup>ème</sup> raison évoquée de non pratique (30%).



### Santé et bien être

Les leviers de motivation liés à la santé (76%) et au bien-être (73%) sont les plus cités par les pratiquants déclarés



### 18%

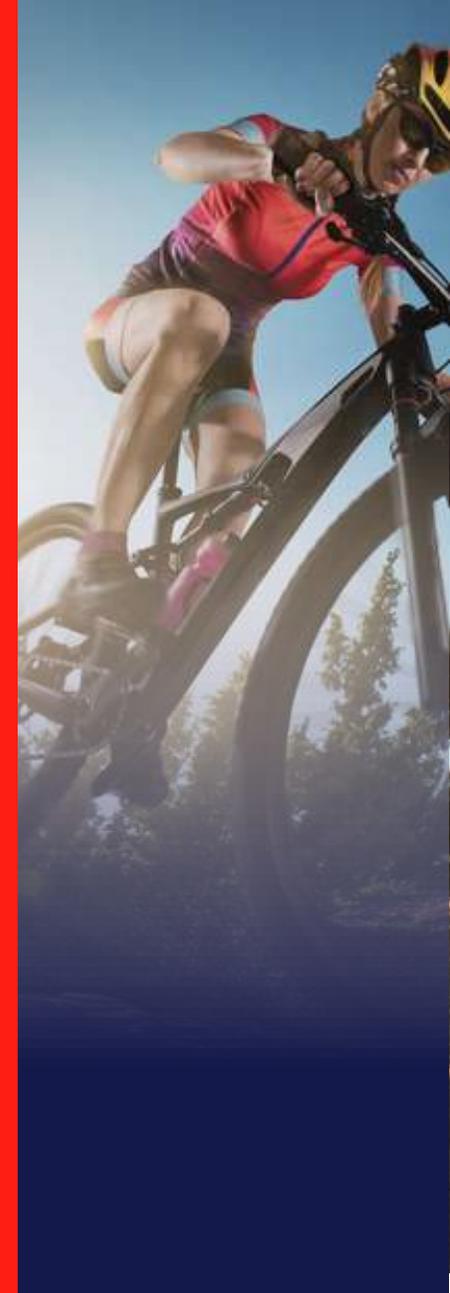
Seuls 18% des pratiquants déclarent avoir participé à une compétition (contre 20% pour la France entière).



### TOP 5 des univers de pratiques

	%	Volume projeté
Marche/balade, course et athlétisme	85	456 000
Activités de forme et de gymnastique	39	210 500
Sports de cycle, sports urbains et sports motorisés	29	157 000
Activités aquatiques et nautiques	20	107 000
Sports de raquette, de précision ou cible	13	71 000

Source : Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021, Conseil Régional/Université de La Réunion. Lecture : 456 411 personnes déclarent faire une APS appartenant à l'univers marche/balade, course et athlétisme. Un même déclarant peut apparaître dans plusieurs univers



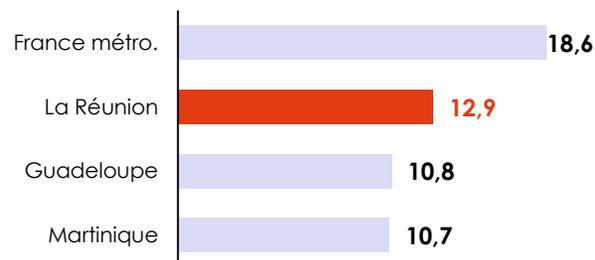


# UNE PERTE D'ATTRACTIVITÉ POUR LA PRATIQUE EN CLUB

En 2022, environ 111 000 licences sportives (hors fédérations sportives scolaires) ont été délivrées à des réunionnais. Avec moins de 13 licences délivrées pour 100 habitants, le taux de licenciation est significativement inférieur à celui de l'hexagone (18,6) mais relativement proche de ceux de la Guadeloupe et de la Martinique. Pour disposer d'un taux de pratique fédérale équivalent à celui de la France hexagonale, il faudrait que près de 50 000 habitants supplémentaires pratiquent en club, soit 6% de la population.

Entre 2017 et 2022, le nombre de licences sportives (hors fédérations sportives scolaires) délivrées à La Réunion - par les 98 fédérations présentes dans les bases de données de ces 2 saisons - a diminué de 9% (-10 172 licences). Rapportée à la population, cette baisse est plus marquée sur l'île qu'à l'échelle nationale :

**Taux de licences pour 10 000 habitants en 2022**  
(hors fédérations sportives scolaires)



	La Réunion	France hexa.
Taux de licences sportives (hors fédérations scolaires) pour 100 habitants en 2017	13,9	19,4
Taux de licences sportives (hors fédérations scolaires) pour 100 habitants en 2022	12,5	18,4
Evolution du taux de licenciation entre 2017 et 2022	-9,6%	-5,4%

Base : analyse comparative de 98 fédérations présentes dans les bases de données en 2017 et en 2022

Source : INJEP recensement des licences et clubs 2022

Si la crise sanitaire peut en partie expliquer cette baisse, il n'en demeure pas moins qu'entre les saisons 2016/2017 et 2018/2019, le nombre de licences délivrées avait déjà diminué de 4%. Pour expliquer cette tendance à la baisse, plusieurs raisons peuvent être avancées :

#1/ un décalage entre l'offre et la demande sociale, avec une diminution du nombre de pratiquants investis dans une logique de performance et des clubs qui ont parfois des difficultés à adapter leur offre. A titre d'exemple, la question des horaires des créneaux et de l'accès aux équipements illustre les difficultés des clubs à s'adapter aux attentes.

#2/ La pratique sportive dans un cadre compétitif souffre également de difficultés pour faciliter la progression sportive des licenciés et notamment des adultes, qui abandonnent la pratique : manque de confrontation, formation adaptée des bénévoles...

#3/ La pratique libre est très développée sur le territoire et répond davantage aux besoins des habitants.

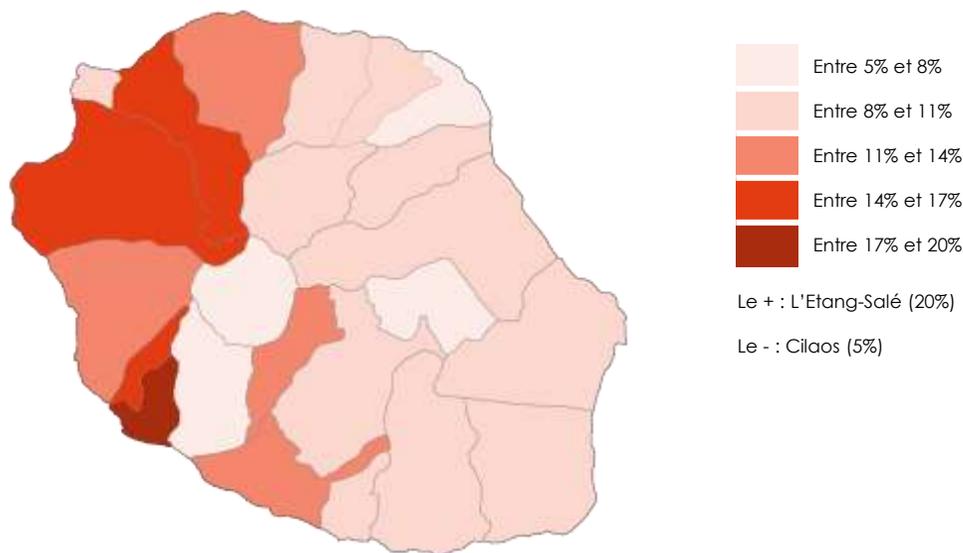
L'un des enjeux est d'améliorer l'attractivité des clubs en soutenant l'adaptation de l'offre à l'évolution de la demande sociale et en repensant les moyens de développement des structures fédérales : communication, information, services associés à la licence...

L'enjeu n'est ainsi pas d'opposer structures associatives et pratiques libres : à l'inverse, il est certainement indispensable, à l'avenir, de penser leur complémentarité, y compris en lien avec l'offre publique. Ces deux types de pratiques obéissent à des logiques différentes et s'adressent à des publics spécifiques.

La répartition territoriale des licences sportives marque une nette démarcation entre les communes. D'un territoire à l'autre, le nombre de licences par habitant varie de 5% environ (Sainte-Suzanne, Cilaos...) à 20% (L'Etang-Salé). Globalement, les habitants des « micro-régions » de l'Ouest et du Sud sont plus licenciés qu'ailleurs, en lien avec la densité de population des communes de Saint-Paul, de La Possession ou de Saint-Denis.

Au-delà de la taille critique de la population de chaque commune, la pratique « fédérale » d'un sport s'appuie sur le diptyque club/équipement. Même si le lien n'est pas automatique, la présence d'un équipement permettant la pratique et d'un club qui l'organise est bien souvent garante d'un nombre important de licenciés, même si cela ne garantit pas une adhésion forte aux pratiques proposées.

**% d'habitants licenciés par commune en 2021**  
(hors fédérations sportives scolaires)



Source : INJEP recensement des licences et clubs 2022



**% d'habitants licenciés par EPCI en 2021**  
(hors fédérations sportives scolaires)

	%
Territoire de l'Ouest	13,6%
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires	10,9%
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion	10,7%
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion	9,5%
Communauté Intercommunale Réunion EST	8,1%

# Le besoin de renforcer la place du sport dans le quotidien des jeunes et des femmes

L'approche de la pratique fédérale par âge met en exergue un taux de licenciation plus faible sur l'ensemble des tranches d'âge par rapport à l'hexagone. Bien qu'ils représentent près de 39% des licences délivrées à La Réunion en 2021 (contre 37% en France hexagonale), les jeunes réunionnais de moins de 15 ans pratiquent moins en club que les jeunes du même âge habitant dans l'hexagone : 19% des jeunes réunionnais pratiquent en club contre près de 33% des jeunes de l'hexagone.

Ce retard chez les plus jeunes est en partie compensé par une pratique scolaire plus développée. En effet, les associations sportives scolaires que sont l'USEP et l'UNSS comptaient en 2021 près de 37 000 licences soit 4,3% des habitants contre seulement 2,4% à l'échelle hexagonale (1,8 fois plus développées).

**Taux de licenciation par tranche d'âge en 2021**  
(hors fédérations sportives scolaires)

	La Réunion	France hexa.
0 à 14 ans	19%	33%
15 à 29 ans	12%	17%
30 à 44 ans	10%	12%
45 à 59 ans	8%	11%
60 à 74 ans	6%	11%
75 ans ou plus	2%	4%

Lecture : parmi les 15-29 ans habitant à La Réunion, 12% disposent d'une licence en club. Ils sont 17% en France hexagone.

Source : INJEP recensement des licences et clubs 2022

**NB : le taux national inclut les données concernant les départements, régions et collectivités d'outre mer, le taux « hexagonal » ne les intègre pas.**

A la Réunion, la pratique sportive (libre et licenciée) fait état d'un écart de 10% entre femmes et hommes (76% des femmes déclarent pratiquer une APS pour 86 % des hommes). Néanmoins l'écart se réduit à l'analyse des indicateurs suivants :

- Fréquence de pratique : 74% des hommes et 73% de femmes disent pratiquer de manière intensive.
- Affiliation à une structure sportive : 23% d'hommes et 23% des femmes déclarent être affiliés à une structure sportive.

La santé et le bien être constituent les deux leviers de motivations majeurs pour le public féminin avec une pratique marquée du fitness, d'activités de relaxation ou yoga. Les femmes représentent cependant un large spectre du panel de déclarants non pratiquants (66 % de femmes).

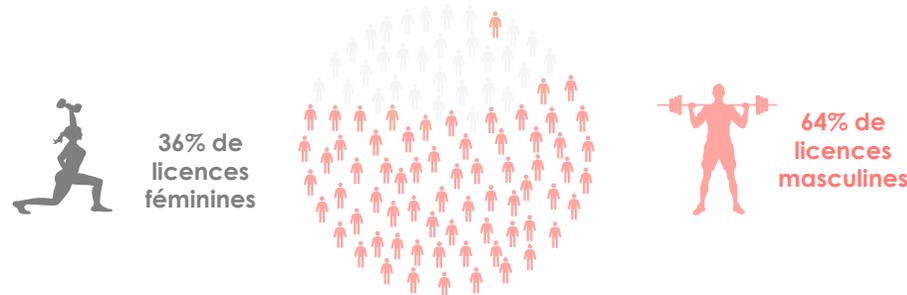
Les femmes sont également moins licenciées et pratiquent moins en compétition. A La Réunion, seulement 9% des habitantes réunionnaises disposent d'une licence sportive contre près de 13% des françaises à l'échelle nationale. Dans la répartition des licences par genre, les femmes représentent ainsi 36% des licences délivrées.



76 %

Des femmes interrogées dans l'enquête régionale déclarent pratiquer une APS

**Répartition des licences par sexe en 2021 à La Réunion**  
(hors fédérations sportives scolaires)



L'affiliation à un club témoigne d'un écart significatif entre nombre de licences détenues par des femmes (39 486 ) ou par des hommes (71621). Dès l'âge de 15 ans et jusqu'à 60 ans, un décrochage important impacte la pratique licenciée des femmes qui ne représentent 1 licence sur 3 uniquement des effectifs licenciés.

### Répartition des licenciés par âges et sexe à la Réunion

	Femmes	Hommes	% femmes
Licences 0-14 ans	18 098	27 948	39%
Licences 15-29 ans	6 883	15 656	31%
Licences 30-44 ans	6 166	12 238	34%
Licences 45-59 ans	5 116	10 717	32%
Licences 60-74 ans	2 829	4 382	39%
Licences 75 ans et +	394	580	40%

Source : INJEP recensement des licences et clubs 2022

Moins de 15% des ligues réunionnaises parmi lesquelles le twirling bâton, la gymnastique volontaire, la danse ou encore la gymnastique comptent davantage de licenciées féminines que de licenciés masculins. Les 3 disciplines les plus pratiquées en club par les réunionnaises en 2021 sont le tennis, la natation et l'équitation. Elles regroupent 29% des licenciées. Il s'agissait de la gymnastique, du tennis et du handball en 2019.



38%

De femmes parmi les sportifs de haut niveau

Les politiques sportives doivent jouer un rôle dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en s'appuyant sur plusieurs leviers essentiels :

- Premièrement, elles doivent mieux répondre aux attentes du public en matière d'offre d'équipements sportifs, en tenant compte des différents types de pratique, du maillage territorial et de la configuration des sites.
- Deuxièmement, il est essentiel d'encourager la féminisation de l'encadrement sportif et d'augmenter la participation des femmes aux instances dirigeantes des organisations sportives. Des initiatives spécifiques, comme « Elle et Sports » portée par la ville de Saint Denis, ou la « Journée femmes et sport » organisée par le CROS (Comité Régional Olympique et Sportif), illustrent les efforts déployés pour promouvoir la pratique sportive féminine. Ces programmes visent à sensibiliser et encourager la pratique.
- La féminisation des instances dirigeantes demeure également un enjeu important bien que des données sexuées soient encore manquantes ou insuffisantes. Des réflexions sont en cours tant au niveau national que local et bénéficient d'une attention particulière pour s'assurer une réelle mise en œuvre de l'égalité de genre.

“ La représentation des femmes progresse mais nous sommes attentifs à l'évolution de la place des femmes au sein des ligues ou comités

Source : Conseil Régional de la Réunion

## Peu d'évolutions dans le TOP 10 des disciplines les plus pratiquées en club, avec le football qui reste toujours le sport majeur sur l'île

### TOP 10 des fédérations comptant le plus de licenciés à La Réunion en 2022 (hors fédérations sportives scolaires)

	Nombre de licences en 2022	Classement à La Réunion en 2022	Evolution dans le classement par rapport à 2017	Classement en France hexa. en 2022
FF de football	20 184	1	=	1
FF de tennis	10 139	2	=	2
FF de handball	6 121	3	=	6
FF de natation	5 970	4	=	8
FF d'athlétisme	4 871	5	=	12
FF d'équitation	3 711	6	+ 4 places	3
FF de karaté et DA	3 600	7	- 1 place	18
FF de basketball	3 424	8	+ 4 places	4
FF de gymnastique	3 256	9	=	13
FF de golf	3 143	10	+ 1 place	7

Lecture : avec 4 871 licences délivrées, la FF d'Athlétisme se classe en 5<sup>ème</sup> position des fédérations ayant délivré le plus de licences à La Réunion en 2022. Elle était classée en 5<sup>ème</sup> position en 2017. La fédération occupe la 12<sup>ème</sup> position à l'échelle hexagonale.

Le football reste la discipline reine sur le territoire avec plus de 20 000 licences délivrées en 2022 : près d'1 licence sur 5 délivrée à La Réunion est une licence de football (18% vs 17% en France hexagonale).

Le tennis arrive en 2<sup>ème</sup> position avec plus de 10 100 licences délivrées, mais loin derrière le football. Le handball complète le podium avec plus de 6 100 licences délivrées. Le top 5 reste identique aux données 2017 . Les fédérations d'équitation et de basket-ball font l'objet d'un essor significatif sur cette même période.

Il est intéressant de noter les positionnements des fédérations d'athlétisme, de karaté et de gymnastique sur l'île par rapport aux places occupées à l'échelle hexagonale.

Source : INJEP recensement des licences et clubs 2022



## UNE OFFRE FÉDÉRALE MOINS DENSE, MOINS DIVERSIFIÉE, ET QUI A SENSIBLEMENT DIMINUÉ DEPUIS 2016



Au cours de la saison 2021/2022, 1 673 associations sportives (dont 249 affiliées aux fédérations sportives scolaires) étaient recensées à La Réunion. Avec un peu plus de 19 clubs pour 10 000 habitants, l'offre fédérale réunionnaise apparaît moins dense que sur les autres territoires comparés (CF graphique ci-contre). Pour se situer dans la moyenne hexagonale, il faudrait environ 400 associations sportives supplémentaires à La Réunion.

Cet écart avec l'hexagone peut s'expliquer en grande partie par 2 facteurs :

- #1- Un nombre d'équipements sportifs largement inférieur avec seulement 36 équipements pour 10 000 habitants contre 50 à l'échelle hexagonale. L'absence d'équipements et/ou le manque de disponibilités de créneaux peut être un frein à la création de nouvelles associations
- #2- Une offre moins diversifiée au regard du caractère insulaire du territoire avec 81 fédérations représentées par au moins 1 club à La Réunion contre 88 en moyenne dans les départements hexagonaux. Certaines fédérations ne sont pas présentes sur l'île et leur développement ne seront jamais possibles (FF de ski, FF de pulka et traineau à chiens, ...).

Si La Réunion fédère globalement moins de licenciés que les régions hexagonales elle se situe en 1<sup>ère</sup> position par rapport aux autres départements d'outre-mer avec quasiment 2 fois plus d'associations sportives que la Guadeloupe et la Martinique. L'offre fédérale réunionnaise est également plus diversifiée que sur ces 2 territoires (respectivement 69 et 70 fédérations).

Pour autant, entre les saisons 2016/2017 et 2021/2022, le nombre d'associations sportives affiliées a diminué de près de 4% à La Réunion (-58 clubs parmi les 97 fédérations présentes dans les bases de données 2017 et 2022). A l'échelle hexagonale, le nombre d'associations affiliées a diminué de près de 2% sur la même période quand il a diminué de 12% en Guadeloupe mais augmenté de 6% à la Martinique.

Source : INJEP recensement des licences et clubs 2017 et 2022

## Points de repères

### Taux de clubs pour 10 000 habitants en 2022



Source : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)

# 81

fédérations représentées par au moins 1 club  
à La Réunion en 2022

# -58

associations sportives affiliées à une fédération  
entre 2017 et 2022

## Une répartition inégale de l'offre, en partie liée à la structuration du mouvement sportif, principalement composé de petites ligues et comités sportifs

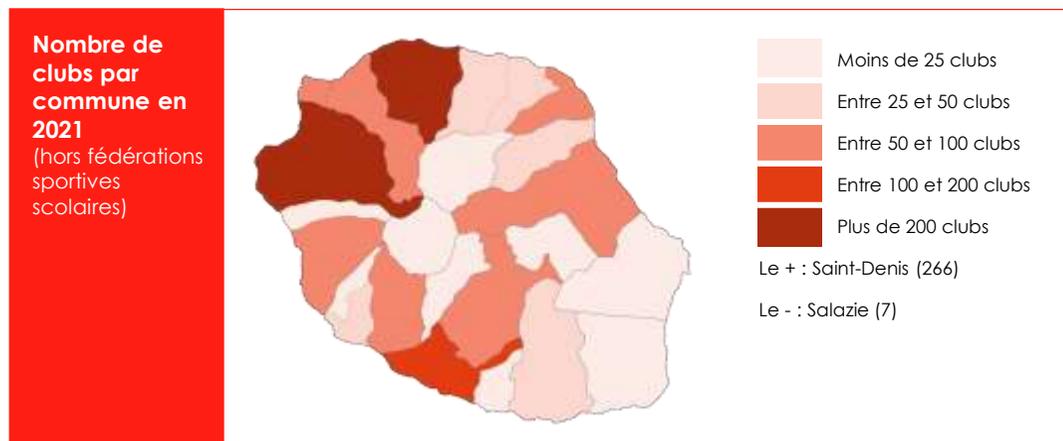
Avec seulement 19 clubs pour 10 000 habitants contre 24 à l'échelle hexagonale, l'offre fédérale réunionnaise est moins dense même si la donnée peut être pondérée : lorsque l'on rapporte le nombre de clubs (hors sports scolaires) à la superficie du territoire, l'offre apparaît plus élevée, avec un ratio de 0,57 club par km<sup>2</sup> (autrement dit 1 club par 1,8 km<sup>2</sup>), contre seulement 0,25 club par km<sup>2</sup> en France hexagonale (1 club par 4 km<sup>2</sup>).

La problématique du maillage territorial et de l'accessibilité de l'offre n'est donc pas tant liée au volume d'associations mais plutôt à leur répartition géographique sur le territoire qui limite fortement la diversité des disciplines pour les habitants de certaines communes. C'est notamment le cas de 7 communes qui disposent de moins de 15 fédérations sur leur territoire. A l'inverse, sur les communes de Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Denis, au moins 55 fédérations sont représentées.

Ainsi, la plupart des disciplines ne sont pas implantées dans chaque commune ou bassin de vie réunionnais : près de 65% des ligues sont implantées dans moins de 10 communes. Si la répartition du nombre de clubs par bassin de vie est assez inégale, elle est parfois corrélée à la démographie et à la densité de population de ces communes.

Toutefois, la concentration des clubs sur certaines polarités semble logique au regard de leur densité démographique et de leurs bassins d'activités économiques. Si Saint-Denis et Saint-Paul concentrent 34% de l'offre fédérale, elles regroupent également 30% de la population et une grande partie des équipements sportifs implantés.

Source : INJEP recensement des licences et clubs 2022



**Implantation des ligues sur le territoire en 2021**  
(75 fédérations présentes dans la base de données pour La Réunion)

	Nbre de Ligues	% de Ligues
Moins de 5 communes	26	35%
Entre 5 et 10 communes	21	28%
Entre 10 et 15 communes	12	16%
Entre 15 et 20 communes	9	12%
20 communes ou plus	7	9%

Se pose également la problématique des territoires dits « des hauts », où l'offre sportive, les installations sportives et leurs accès, ne sont logiquement pas les mêmes que dans les territoires situés plus dans « les bas » et la bande littorale de l'île. Le tableau de la répartition des clubs et des fédérations par EPCI met clairement en lumière les écarts entre les communes de l'Est et du Sud de l'île et celles de l'Ouest et du Nord.

Au-delà de la densité de population, l'inégalité d'accès à l'offre peut également s'expliquer par la pluralité de l'offre dans les territoires. En volume de clubs implantés par fédération, l'approche fait apparaître d'importantes disparités entre elles : si la ligue de Football, la ligue de Karaté, l'UNSS et l'USEP regroupent entre 120 et 180 associations affiliées, près de la moitié des ligues (47%) comptent moins de 10 clubs (un tiers - 30% en comptent entre 10 et 25).

Le manque de diversité dans le nombre de clubs affiliés par fédération induit 3 problématiques majeures en matière de pratiques sportives :

- Une inégalité dans la diversité de l'offre, voire dans l'accès à la pratique pour la population ne disposant pas d'une offre large à proximité de leur lieu d'habitation.
- La nécessité pour les pratiquants de parcourir d'importantes distances. Bien que le territoire ne soit pas très étendu, les temps de déplacement sont importants : trafic routier important, route du littoral parfois fermée ou basculée, desserte en transports en commun limitée, contraintes naturelles (volcan, présence de nombreuses ravines...). Au-delà du temps de déplacement, les problématiques de déplacement sont renforcées par une mobilité plus réduite des habitants : seulement 73% des ménages réunionnais disposaient d'au moins une voiture en 2020 contre 81% dans l'hexagone.
- Un renforcement des freins « culturels » dans les territoires carencés : une plus faible valorisation du sport, une fonction inclusive et sociale des clubs plus difficile à mettre en œuvre auprès de certains publics (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap...).



### Nombre de clubs et de fédérations présents par EPCI en 2021 (71 fédérations présentes dans la base de données – hors sport scolaire)

	Nbre de clubs	Fédérations sportives représentées
Territoire de l'Ouest	438	62
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion	348	57
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires	274	63
Communauté Intercommunale Réunion EST	185	46
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion	176	49

### Répartition des disciplines en fonction du nombre de clubs en 2022

(81 fédérations présentes dans la base de données pour La Réunion)

Nbre de ligues	% de ligues	
38	47%	Moins de 10 clubs
24	30%	Entre 10 et 25 clubs
11	13%	Entre 25 et 50 clubs
4	5%	Entre 50 et 100 clubs
4	5%	Plus de 100 clubs

L'offre sportive fédérale (hors fédérations sportives scolaires) à La Réunion se caractérise par des associations de plus petite taille. En effet, elle compte en moyenne 78 licenciés par club contre 90 en moyenne à l'échelle hexagonale. Ainsi, les clubs réunionnais sont en moyenne 15% plus petits que les clubs de l'hexagone. En 2017, un club réunionnais comptait en moyenne 81 licenciés.

Ce constat sur la plus petite taille des clubs peut également être transposé pour 70% des ligues et comités. Certaines ligues réunionnaises ont un ratio de licenciés par club plus élevé que dans l'hexagone, à savoir : la ligue de tennis de table (252 licenciés/club contre 54 dans l'hexagone), la ligue de surf (137 contre 50), la ligue de tennis (199 contre 44) ou encore la ligue de gymnastique (250 contre 208).

A noter que les clubs de la Guadeloupe et de la Martinique sont plus petits avec respectivement 62 et 67 licenciés par club en moyenne.

Cette différence est à la fois liée à un taux de pénétration plus faible des licences parmi les habitants mais également par l'offre associative plus limitée. Cette petite taille a un impact sur la capacité des clubs à se professionnaliser et recourir à l'emploi pour se développer.



# PAROLES D'ACTEURS -

## Développement du sport pour tous et toutes sur l'ensemble du territoire

### Questions clés

Faut-il enrayer la baisse du poids relatif de la pratique licenciée ?

Comment inciter les non pratiquants à se (re)mettre au sport ?

Est-ce que le maillage territorial des clubs doit être un levier prioritaire à La Réunion ?

Doit-on prendre en compte les pratiques auto-organisées ?



### FORCES

- Une population dynamique et pratiquante, notamment de manière autonome.
- Un engagement des dirigeants associatifs et des bénévoles.
- Des espaces naturels propices au développement des pratiques sportives.
- Un maillage territorial intéressant grâce aux maisons de quartiers et les « cases ».
- Des valeurs en matière de vivre ensemble à l'échelle de La Réunion.



### OPPORTUNITES

- La diversification des pratiques et leurs modalités (sports de nature, sports urbains, développement de la pratique sportive hors structure associative).



### FAIBLESSES

- Certains espaces sportifs (salles multisport notamment) occupés en journée notamment par les scolaires et peu disponibles pour le développement d'autres pratiques (amplitude horaire limitée).
- Des freins d'accès plus marqués pour les filles à l'adolescence.
- L'absence de modes de garde à proximité des lieux de pratique.
- Une visibilité de l'offre de pratique proposée hétérogène selon les territoires.
- Un modèle économique des clubs fortement dépendant des aides publiques.
- Le football, discipline la plus importante en volume de licenciés, capte une importante part des crédits dédiés au sport : une situation parfois mal acceptée par les clubs d'autres disciplines.
- L'absence de transparence et de pédagogie en matière d'affectation de créneaux.



### MENACES

- La baisse des moyens financiers alloués en matière de développement du sport et le fléchage des crédits.
- Le climat, la situation géographique et le changement climatique impactent significativement la pratique sportive (pics de chaleur, continuité de service des équipements suite à intempéries...).
- Les représentations d'une partie de la population qui freine la pratique



# UNE TRADITION D'ENGAGEMENT (VOLONTARIAT OU BÉNÉVOLAT) MAIS UN SUJET QUI CONSTITUE UNE SOURCE D'INQUIÉTUDE FORTE

S'il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de bénévoles, la dernière enquête IFOP estime une fourchette entre 127 000 et 137 000 bénévoles tout secteur confondu à La Réunion. La région se caractérise également par une dynamique de création d'associations (tous secteurs confondus), avec près de 12 créations pour 10 000 habitants en 2022 (16% des créations sont dans le sport).

Le bénévolat sportif est un pilier essentiel de fonctionnement des clubs sportifs, notamment au regard de leur taille et des difficultés à générer des ressources suffisantes pour se professionnaliser. L'engagement bénévole dans les associations sportives réunionnaises se caractérise par :

- **Un engagement citoyen fort mais la nature de la mobilisation évolue** : La Réunion a une tradition de forte implication citoyenne, notamment dans le domaine sportif. Mais l'engagement est plus parcellaire, limité dans le temps et avec des attentes précises.
- **Un défi de recrutement et de fidélisation** : malgré l'importance du bénévolat, les clubs sportifs sont souvent confrontés à des difficultés de recrutement et de renouvellement des équipes, notamment pour un bénévolat régulier et à responsabilités. Les contraintes administratives, le management des équipes et les incertitudes financières sont autant de facteurs conduisant à un essoufflement des personnes investies.
- **La formation des bénévoles** : la formation reste un enjeu fort au regard des enjeux sociétaux et des contraintes administratives liées à la fonction. A ce titre, des initiatives et des programmes de formation sont organisés pour aider les bénévoles à acquérir les compétences nécessaires en matière de gestion et de développement (formations du CROS, CFGA, DLA...).
- **Le manque de reconnaissance** est un sujet largement évoqué par les bénévoles réunionnais. Des mesures concrètes fortes en la matière sont formulées pour une meilleure attractivité et fidélisation des bénévoles. Ces éléments font notamment écho à des recommandations formulées dans le rapport Buffet Diagona.

Comme partout ailleurs, le bénévolat sportif à La Réunion doit s'adapter aux évolutions sociétales. Le recours à de nouvelles modalités de recrutement constitue un enjeu d'avenir. En somme, le bénévolat sportif à La Réunion reste un pilier essentiel de la vie sportive locale, mais il est confronté à des défis tels que le recrutement et la formation des bénévoles.

Source : Associations en région – Repères et chiffres clés 2023 – Recherche et solidarités / Le mouvement associatif / INJEP/DRAJES



15%

La part des associations sportives dans le panorama associatif réunionnais en 2022 contre 16,4 % dans l'hexagone.



394 millions d'€

C'est l'estimation du don des bénévoles réunionnais (tout champ d'activité) en temps passé, sur la base de 130 000 bénévoles valorisés à SMIC et pour 5 heures par semaine



58%

des dirigeants associatifs (tous secteurs confondus) estiment, au printemps 2023, que la situation de leur association en matière de bénévolat est difficile ou très difficile



+ de 300

jeunes ont participé au Service National Universel en 2023



2 178

Jeunes engagés dans une mission relevant du service civique en 2022 (tous secteurs confondus)

# PAROLES D'ACTEURS - L'engagement et le bénévolat

## Questions clés

Comment (re)donner du sens à l'engagement associatif pour les jeunes réunionnais ?

Faut-il accompagner les associations à repenser leur fonctionnement et s'adapter à un bénévolat plus ponctuel et moins chronophage ?

Comment valoriser les différentes formes d'engagement possibles dans un club sportif ?

Faut-il initier un dispositif de valorisation de l'engagement dans le parcours scolaire et universitaire des jeunes ?

### FORCES

- Une culture de l'engagement notamment sportif à La Réunion.
- Existence de dispositifs d'encouragement à l'engagement en direction des jeunes.
- La passion : un moteur du bénévolat qu'il faut entretenir et faire vivre

### OPPORTUNITES

- Des réflexions à l'échelle nationale sur la reconnaissance du bénévolat.
- Un bénévolat sportif qui semble essentiellement porté par les hommes, avec une ouverture possible vers les femmes

### FAIBLESSES

- Des bénévoles peu informés sur leurs droits (ex : Compte engagement citoyen)
- Un déficit d'accompagnement et de formation des bénévoles pour accomplir les tâches de gestion associative.
- Des difficultés en matière de gouvernance au sein des instances sportives.
- Un déficit de reconnaissance et d'attractivité de l'engagement bénévole.
- Une vie associative sportive essentiellement portée par des bénévoles (petites structures) impliquant charges et responsabilités pour les bénévoles.

### MENACES

- Une société marquée par plus d'individualisme.
- Un essoufflement et un désengagement des bénévoles investis.
- Une perte de vocation et l'impact défavorable sur le renouvellement des équipes bénévoles.
- Un cadre réglementaire qui peut s'alourdir en matière de règles de fonctionnement, de vie démocratique et de contrôle



# UNE OFFRE DE FORMATION À ARTICULER AU REGARD DES BESOINS

Parmi les certifications en formation initiale pouvant mener au secteur, l'AFDAS (Opérateur de compétences de la branche) recense en 2019 un total de 20 diplômes :

- 12 formations de niveau 4.
- 3 de niveau 5.
- 2 de niveau 3.
- 2 de niveau 7.
- Un DU.

En complément les adhérents de la branche du sport portent 44 Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) au total. Selon les données de l'AFDAS; en 2022 189 bénéficiaires ont été formés dans le secteur du sport, soit 18% de l'ensemble des effectifs formés sur l'ensemble des branches de l'Opérateur de compétences (Opco). En 2019, les formations dans le domaine du sport ont principalement concerné la sécurité et le secourisme (34%), les activités sportives, la pratique et l'entraînement (31%) et la direction d'entreprise (fonctions supports, finance, RH, comptabilité). De plus, 74 éducateurs ont été formés au sport santé depuis 2014.

Les autres tendances fortes en termes de dynamique du secteur concernent :

- Le sport santé ;
- La digitalisation des activités ;
- La gestion associative face aux contraintes financières (formation et gestion des bénévoles commercialisation, prospection, montage et gestion de projet).

Enfin, sous l'impulsion de la réforme de l'apprentissage, 400 personnes en contrat d'alternance sont comptabilisées à La Réunion sur l'ensemble du périmètre AFDAS, dont 92% en contrat d'apprentissage et 8% en contrat de professionnalisation. Cette dynamique se confirme également dans la branche du sport : la Direction de Région académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) comptabilise 46 diplômés de formations en apprentissage en 2023 contre seulement 6 apprentis en 2017.

Sur les diplômes délivrés par le Ministère des Sports, la DRAJES dénombre, en 2023, 15 Brevets professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BPJEPS) et 2 Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) pour respectivement 84 personnes et 27 personnes diplômées.

La Réunion dispose d'un UFR Sciences de l'homme et de l'environnement avec un département Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Alors que trois mentions sont accessibles au niveau L3 (Éducation et motricité - Entraînement sportif - Activités Physiques adaptées et Santé), deux mentions sont accessibles au niveau master (Activités Physiques adaptées et Santé - Management du sport du bien être mental des individus et organisations). A noter qu'aucun parcours de type DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) ou licence professionnelle n'est proposé à La Réunion. Cela dit, au sein de 2 lycées, il existe un enseignement visant à la délivrance de deux diplômes appelés "mentions complémentaires", dans le domaine du sport (mention complémentaire Animation Gestion de Projet dans le Secteur Sportif et mention complémentaire Encadrement Secteur Sportif)

A l'heure d'une nécessaire professionnalisation des acteurs sportifs à La Réunion notamment en matière d'ingénierie de projet ou de gestion administrative et financière, la coordination de l'offre sur le territoire et l'adaptation de cette dernière aux besoins des employeurs est pleinement d'actualité afin d'assurer l'employabilité des futurs diplômés.



111

**Personnes diplômées en 2023 à un BPJEPS ou DEPJEPS**



41 %

**Des personnes diplômées en 2023 d'un BPJEPS ou DEPJES en alternance**

Sources : étude prospective emploi formation, des secteurs de la culture, des industries, créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement rapport final, Directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de La Réunion et AFDAS / DRAJES



# ZOOM SUR L'EMPLOI ET LA PROFESSIONNALISATION DU MOUVEMENT SPORTIF



## PANORAMA DE L'EMPLOI ASSOCIATIF SPORTIF A LA REUNION

**3,7 %**

Le champ du sport ne représente que 3,7% des employés du secteur associatif (moyenne nationale : 4,6%) alors que les associations sportives représentent 13,5% du tissu.

**190**

Établissements employeurs dans le secteur du sport, soit 18% des structures du périmètre de l'AFDAS en 2020

**1 030**

Salariés dans le secteur du sport (soit 16% des 6 405 salariés du périmètre Afdas en 2020)

Sources : secrétariat d'état chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative – L'essentiel de la vie associative à La Réunion – décembre 2022, étude prospective emploi formation, des secteurs de la culture, des industries, créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement rapport final, DEETS de La Réunion et AFDAS



## AIDES A LA PROFESSIONNALISATION

Les aides **pluriannuelles ou ponctuelles de l'ANS** et les crédits France Relance « 1 jeune 1 solution » sont particulièrement structurants pour les acteurs sportifs. Ce sont, en 2022, plus **d'1,3 millions d'euros (124 postes)** mobilisés sur le territoire. Si d'autres acteurs interviennent ponctuellement (ex : **Conseil Régional en 2020/2021**), le reste à charge s'avère une difficulté majeure pour un mouvement sportif disposant d'une capacité d'autofinancement limitée au regard du volume moyen d'adhérents.

L'AFDAS propose une analyse de l'emploi et de la formation au sein de ses 14 secteurs d'activités ou groupements de branches parmi lesquelles la branche du sport. Malgré une baisse d'adhérents suite à la crise sanitaire (rencontrée par 81% des associations sportives), le secteur du sport constitue le deuxième secteur employeur de l'AFDAS à La Réunion.

Avec 18% du total du nombre de structures adhérentes, à égalité avec le spectacle vivant et la presse, le sport occupe le podium des secteurs les plus représentés. Ce total représente environ 190 établissements employeurs adhérents à l'AFDAS. Le nombre de salariés de la branche du sport s'élève, quant à lui, à 1030 personnes, soit 16% des salariés du « périmètre » de l'AFDAS, principalement sur des métiers de moniteurs et d'éducateurs sportifs.

Toutefois, la vitalité de l'emploi dans la branche du sport s'accompagne de fragilités structurelles. Le turn-over élevé et la précarité de l'emploi, en particulier avec des contrats à durée déterminée sont des problèmes persistants qui nécessitent des solutions adaptées : l'emploi y est majoritairement jeune (47% moins de trente ans), en CDD (55% des contrats sont des contrats à durée déterminée (CDD) contre 28% au niveau national au sein de la branche), avec le recours aux contrats aidés et pour deux tiers masculins. Le football est la fédération sportive qui compte le plus de salariés (23 salariés) au sein de sa ligue. Plusieurs difficultés sont ainsi identifiées par les acteurs :

- Des difficultés pour créer des emplois et les pérenniser, en raison de la fragilité de leur modèle économique.
- Un recours important aux emplois aidés, sans capacité à les pérenniser sur le long terme.
- Un recul du nombre d'adhérents et une diminution des financements publics.
- Des difficultés dans le recrutement (pour environ 40% des structures interrogées dans le cadre de l'étude prospective AFDAS/DEETS).
- Une évolution des compétences requises pour la gestion des clubs (dans les domaines administratifs, financiers et de la transition numérique...).

# Panorama salarié des établissements et auto-entrepreneurs dans la filière du sport

Le ministère en charge des sports quantifie l'emploi salarié dans le sport à partir de deux grandes catégories d'activités économiques. On trouve d'une part les activités principales du sport, repérées par cinq codes NAF (Nomenclature d'activités française) : enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (8551Z), gestion d'installations sportives (9311Z), activités de clubs de sport (9312Z), activités des centres de culture physique (9313Z), autres activités liées au sport (9319Z).

D'autre part, on retrouve les activités associées au sport qui correspondent à la fois à des activités « en amont » et « en aval », concourant essentiellement à la mise à disposition de biens ou de services nécessaires à la pratique du sport. Très hétérogènes, ces activités se rattachent aussi bien au secteur de l'industrie que des services. Ont été retenus, dans le cadre de ce panorama les emplois liés au commerce de détail d'articles de sport (4764Z) et la location, bail d'articles de loisirs et de sport (7721 Z).

Les données INSEE affichent plus de 2 150 emplois sur l'ensemble de la filière du sport, avec un essor après COVID significativement constaté (+23 % entre 2020 et 2022).

**Evolution des effectifs salariés à La Réunion entre 2012 et 2022 sur le périmètre élargi du sport (7 codes NAF) – Source INSEE**



2 525

Cartes professionnelles

En cours de validité

Il s'agit du nombre de titulaires de carte professionnelle délivrées et en cours de validité, c'est-à-dire de personnes disposant de qualifications ouvrant droit à l'encadrement d'APS contre rémunération.

Le non salariat se développe également fortement à La Réunion et de manière plus dynamique que sur le reste du territoire : les emplois non salariés progressent de 3,5 % par an en moyenne entre 2000 et 2020, contre 1,3 % en hexagone (Source INSEE).

D'après les interlocuteurs rencontrés, de nombreux auto-entrepreneurs sont ainsi présents sur l'île et développent des activités de coaching avec une forte dominante bien être ou d'encadrement sportif notamment autour des activités de pleine nature. Activité en temps plein ou partiel, il reste cependant difficile d'évaluer avec précision le nombre de personnes concernées par ce statut compte tenu de l'évolution rapide permise par ce dernier.

La filière du sport regroupe une grande diversité de métiers, qui ne sont pas seulement liés à l'encadrement des activités (numérique, esport, transition écologique...) qui nécessitent de travailler davantage sur les parcours des jeunes vers et au sein de la filière.

# PAROLES D'ACTEURS -

## La formation et l'intégration sociale et professionnelle par le sport

### Questions clés

Comment soutenir l'emploi pour le rendre plus efficace pour nos associations ?

Comment permettre à nos associations qui souhaitent employer de pouvoir les aider plus financièrement (moins d'adhérents globalement mais aussi moins de cotisations et des cotisations plus basses donc une part club sans doute inférieure à l'hexagone

Faut-il valoriser localement l'emploi dans le champ du sport et les différents métiers qui composent le secteur ?

Est-ce que la mise en réseau des acteurs de l'emploi et de la formation constitue une priorité régionale ?

Faut-il que le secteur du sport adopte une stratégie territoriale spécifique autour de l'emploi et de la formation ?

### FORCES

- Une diversité d'offre de formations présente sur le territoire
- Une population jeune et sportive
- Une pratique possible tout au long de l'année permise par les conditions climatiques, permettant une moindre influence sur la saisonnalité des pratiques
- Des initiatives locales en faveur de la remobilisation et de l'insertion professionnelle des publics

### OPPORTUNITES

- Le sport reconnu comme moyen d'insertion, de remobilisation des publics (un acteur de l'économie sociale et solidaire - ESS)
- Le sport représente un domaine attractif pour les jeunes, avec des possibilités de créer son emploi
- L'insertion par le sport pour lutter contre la sédentarité
- Des bonnes pratiques nationales ou locales sur lesquelles capitaliser

### FAIBLESSES

- Une carence de certaines filières (formation au métier de manager) induisant une iniquité d'accès et un manque de lisibilité sur la diversité des emplois
- Des difficultés d'accès à l'emploi dans les associations qui ne sont pas toutes préparées à la fonction employeur
- Une difficile articulation de l'offre de formation voire une concurrence entre les différents organismes
- L'absence de mise en réseau des acteurs de la formation et des employeurs pour mieux objectiver les besoins en emplois
- L'absence de dispositifs de mutualisation (groupement d'employeurs)
- Des compétences à renforcer pour soutenir la professionnalisation des acteurs sportifs (ingénierie de projet, gestion administrative/financière)

### MENACES

- Une perception des métiers du sport erronée pour certains prétendants à la formation
- Le volume de personnes formées issues de certains diplômes (ex : Master STAPS éducation et motricité, BPJEPS Métiers de la forme...) au regard des besoins du marché
- Un niveau de qualification à l'entrée en formation parfois insuffisant compte tenu des prérequis attendus
- Une professionnalisation des acteurs associatifs limitée compte tenu de la petite taille de la majorité des structures associatives



03

Cohésion sociale et  
santé publique



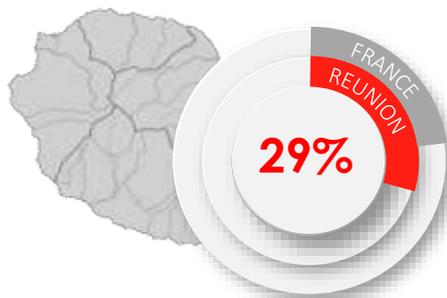
# DES CONSIDÉRATIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES IMPORTANTES POUR MIEUX APPRÉHENDER LES ENJEUX SOCIAUX DU SPORT

La Réunion compte environ 869 000 habitants en 2022, avec une croissance annuelle moyenne 0,4 % par an depuis plus d'une dizaine d'années (0,3% en France hexagonale).

Avec plus d'un million d'habitants à l'horizon 2050 si les tendances se confirment, La Réunion va connaître une accélération du vieillissement de sa population, déjà en cours aujourd'hui.

L'évolution de la part des personnes de + de 60 ans au sein de la population réunionnaise nécessite d'être prise en compte dans les réflexions liées à l'accessibilité des pratiques et l'adaptation des offres aux publics séniors

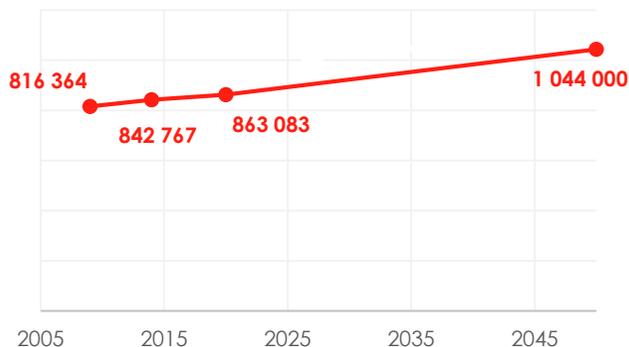
**Part des moins de 20 ans dans la population totale (INSEE)**



La micro région du Sud reste la plus peuplée, suivi du Nord et de l'Ouest. L'évolution démographique révèle une croissance marquée au Nord de l'île entre 2014 et 2020, tandis que cette croissance connaît un fléchissement notable à l'Est et, dans une moindre mesure, au Sud.

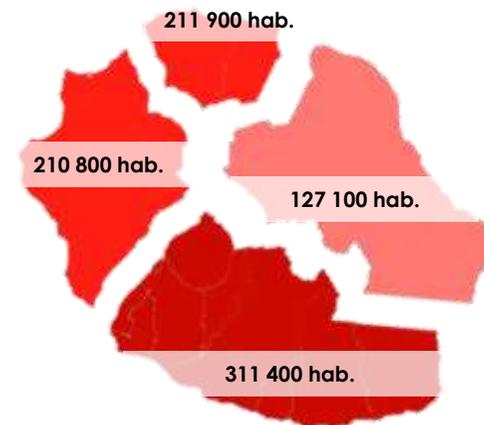
À l'Ouest, la population enregistre une légère diminution. Parmi les grandes villes réunionnaises, Saint-Denis, Saint-Pierre et Le Tampon maintiennent une dynamique démographique positive, tandis que Saint-Paul et Saint-Benoît connaissent une légère baisse.

**Evolution de la population réunionnaise et prospective 2050 (INSEE)**



Pour autant, la population réunionnaise se caractérise par sa jeunesse, même si le solde naturel se réduit ces dernières années. La Réunion est ainsi le 3<sup>ème</sup> département le plus jeune de France (derrière la Guyane et Mayotte). La région compte 1 personne sur 3 qui a moins de 20 ans en 2022, contre seulement 23% en France.

Les défis pour la jeunesse sont nombreux en matière de pratique sportive, avec en premier lieu l'inactivité physique et la sédentarité, pour des jeunes particulièrement exposés à l'addiction aux écrans.



## Une forte précarité sociale des habitants qui influe sur l'engagement dans la pratique

✓ 36%

### Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté à La Réunion est de 36%, qui s'élève à environ 1 000 euros par mois et par unité de consommation, soit un taux de pauvreté 2,5 fois plus élevé que dans l'hexagone.

✓ 1 sur 2

### Précarité des jeunes

Plus de la moitié des moins de 30 ans vit sous le seuil de pauvreté en 2021.

✓ 49

### Quartiers prioritaires

Environ 160 000 personnes habitent dans l'un des 49 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) du territoire en 2018, soit un cinquième de la population

Avec 36 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté en 2020, La Réunion est le troisième département le plus pauvre de France, après Mayotte et la Guyane. Un ménage jeune sur deux et une famille monoparentale sur deux sont pauvres. Différents profils de ménages pauvres ont été distingués par l'INSEE :

#### → Parmi les ménages insérés dans l'emploi:

- Les ménages retraités avec de petites retraites
- Les ménages insérés dans l'emploi mais percevant de faibles revenus

#### → Parmi les ménages non insérés dans l'emploi :

- Les moins de 30 ans
- Les propriétaires sans revenus
- Les locataires du parc privé
- Les locataires du parc social

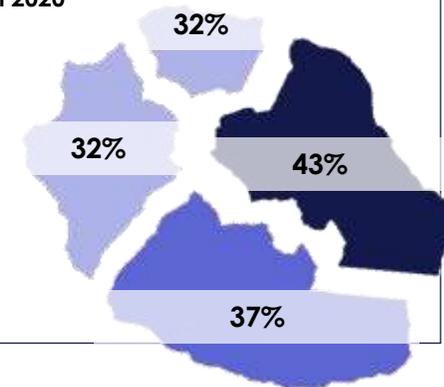
Ainsi, plus de la moitié des moins de 30 ans vit sous le seuil de pauvreté en 2021. Les 30-39 ans et les plus de 75 ans sont les autres tranches d'âges les plus touchées par un fort taux de pauvreté. La moitié de la population vivait avec moins de 1380€ par mois en 2020 (revenu médian annuel 16k€ à la Réunion contre 22k€ pour la moyenne nationale).

En 2020, parmi les personnes en âge de travailler, seulement une personne sur deux occupe un emploi. En 2022, 18% de la population active (60 000 personnes) étaient ainsi au chômage. Ce niveau, s'il est en baisse à La Réunion, reste néanmoins largement supérieur à la moyenne nationale (7,3%).

**Les 5 intercommunalités de La Réunion font partie des 10% des EPCI de France où la pauvreté est la plus forte.**

A noter que 40% des habitants des « Hauts » (20% de la population) sont pauvres et moins de la moitié (46%) des actifs (15-64 ans) ont un emploi.

**Taux de pauvreté par micro région en 2020**



Source : INSEE DOSSIER RÉUNION N° 07 – Panorama de la Pauvreté à La Réunion - 20/10/2023

# Des politiques et dispositifs à l'œuvre pour favoriser l'accès à la pratique du plus grand nombre

La précarité sociale des habitants est un vecteur d'inégalité d'accès à la pratique. A titre d'exemple, sur l'ensemble du territoire national, le niveau de pratique des activités physiques et sportives dans les QPV reste inférieur à la moyenne nationale (la part des licences sportives des habitants dans les QPV est de 4%, soit deux fois moins que le poids démographique de ces territoires), alors même que diverses politiques publiques ont été menées pour combler ce retard.

A ce titre, les partenaires institutionnels déploient différents dispositifs visant à soutenir l'accès à la pratique du plus grand nombre. Ils visent avant tout à lever les freins financiers.

A noter que le sport constitue également un levier à l'insertion sociale des personnes en situation de précarité et peut constituer un support à l'insertion des jeunes, tant sociale que professionnelle. Des dispositifs sont également déployés sur le territoire, comme, à titre d'exemple :

- « **Coachs d'insertion par le sport** » porté par l'antenne de l'APELS et visant à former des coachs qualifiés pour accompagner des jeunes en rupture.
- **Le dispositif SESAME** de l'Etat qui vise à construire un parcours individualisé à des jeunes en difficulté sociale et ayant un projet professionnel dans le sport. En 2021, l'Etat a mobilisé 209 000 €, sur le déploiement de ce dispositif.

## Plan 5000 licences

Portée par le Département de La Réunion, ce dispositif verse une aide d'un montant maximum de 100€ pour financer le coût d'une inscription (licence et cotisation) dans un club sportif. Il peut bénéficier aux jeunes de moins de 21 ans dont les parents sont bénéficiaires du RSA).

500 000 € de budget alloué en 2022

## Pass Sport

Le dispositif national PASS'SPORT vise à inciter les jeunes de 6 à 18 ans (30 ans pour les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé - AAH) à prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive, en participant au financement de leur inscription. D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est réservée aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou de l'AAH.

Avec 15 000 pass utilisés en 2023, soit 10% des publics éligibles du territoire (contre 20% en moyenne en France).

15 000 Pass Sport en 2023 (+45% par rapport à 2022)



40%

Des bénéficiaires sont des filles



60%

Des bénéficiaires sont des garçons

# PAROLES D'ACTEURS -

## La réduction des inégalités d'accès à la pratique

### Questions clés

Comment mieux positionner et valoriser les acteurs du sport comme levier d'intégration, d'insertion et d'éducation ?

Faut-il créer un dispositif régional d'accès à la pratique sportive sur les territoires carencés ?

Comment créer des liens entre les publics éloignés de la pratique et les clubs sportifs ?

Comment assurer un maillage équilibré et de qualité des équipements en accès libre ?

Quelle évolution du modèle économique des activités socio-sportives pour garantir leur pérennité ?

### FORCES

- La mobilisation de crédits par l'Etat et les collectivités en matière d'accompagnement financier des familles à la prise de licence ou de découverte d'offre sportive.
- Des initiatives locales en faveur de l'inclusion.
- Un maillage territorial via les plateaux noirs et les « cases ».
- De bonnes pratiques en matière de développement du sport scolaire et développement de l'EPS.

### OPPORTUNITES

- Une politique nationale du Ministère des Sports qui vise à renforcer l'insertion par le sport.

### FAIBLESSES

- La dépendance des projets de développement à des initiatives individuelles et isolées.
- Les inégalités d'accès aux équipements sportifs selon les micro-régions et les transports (maillage des transports en commun et horaires) : freins éducatifs, familiaux, culturels et financiers, manque de présence associative dans les QPV...
- Des publics PSH très impactés.
- Des professionnels en déficit de formation à l'accueil de publics en situation particulière.
- Un manque de collaboration entre acteurs du sport et acteurs sociaux.
- Difficulté de passer de la politique définie à sa mise en place sur le terrain.

### MENACES

- Une approche institutionnelle ou sportive et une offre parfois en décalage avec la réalité des publics ciblés
- L'arrêt des actions en cas de renouvellement des porteurs de projet.
- Une situation socio-économique fragile et qui influence le rapport à la pratique sportive.



## LE SPORT SANTÉ, UN ENJEU MAJEUR POUR LA RÉUNION

La Réunion connaît à la fois une sédentarisation et un vieillissement de sa population, avec des conséquences en matière de dépendance et d'augmentation des maladies chroniques (problèmes de santé récurrents ou de caractère durable). Ainsi, une dégradation des indicateurs de santé est observée:

- En 2019, 39% des réunionnais se déclarent atteints d'une maladie chronique et notamment, 72 % des Réunionnais de 65 ans ou plus qui déclarent souffrir d'une maladie chronique, soit 14 points de plus que parmi les habitants de cet âge dans l'hexagone.
- La Réunion est particulièrement impacté par l'obésité, plus fréquente sur l'île que dans l'hexagone. 45% des réunionnais sont, en 2019, en situation de surcharge pondérale (28% sont en surpoids et 16% en situation d'obésité). Le manque d'activité physique favorise l'obésité : plus du quart des personnes ne faisant aucun effort physique sont obèses, soit deux fois plus que les autres.
- La Réunion affiche le taux français le plus élevé de personnes atteintes par un diabète de type 2, plus fréquent chez les personnes en surpoids ou en situation d'obésité. Ainsi, 71 200 réunionnais ont été pris en charge pour un diabète de type 2 en 2018, soit environ 8% de la population de l'île.
- 14% des Réunionnais sont inactifs, 24% seulement suivent les recommandations de l'OMS sur une pratique de 30 minutes à minima de sport au quotidien.

Alors même qu'être en bonne santé constitue aujourd'hui une priorité des Français et que l'idée que le bien-être passe par une forme appropriée de pratique physique et sportive, l'état de santé constitue, comme évoqué précédemment, le 1er frein à la pratique des réunionnais.



**4 réunionnais sur 10**  
sont en surcharge pondérale en 2019

Avec un taux d'obésité de 16%  
contre 14% dans l'hexagone



**10%**

Des réunionnais se déclarent, en  
mauvaise (8%) ou très mauvaise santé  
(2%) (données 2019)



**14%**

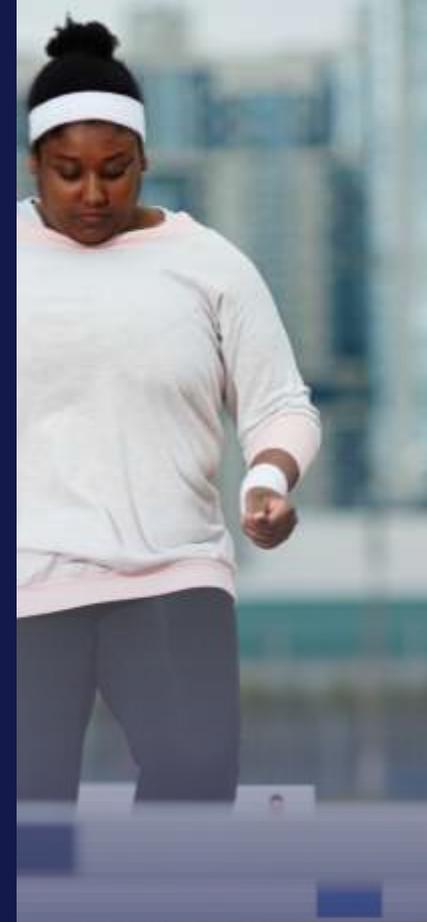
des Réunionnais ne font jamais  
d'effort physique



**1 senior sur 2**

pratique rarement ou jamais une  
activité physique (source : fiche  
régionale INJEP 2020)

Source : Drees-Insee, Enquête santé DOM, EHS, 2019.



## Maisons Sport Santé, Stratégie SSBE, Contrats locaux de santé... Des initiatives engagées en faveur du sport santé

Le « sport-santé » recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant conformément à la définition de la santé par l'organisation mondiale de la santé (OMS) : physique, psychologique et sociale. Et des domaines d'action très variés :

- Prévention santé (primaire) : maintien de la santé de tous les publics.
- Prévention tertiaire: améliorer l'état de santé dans le cadre de maladies chroniques et prévenir l'aggravation et la récurrence.
- Agir sur des problématiques de santé publique (obésité, sédentarité, nutrition...).

C'est dans ce cadre que la DRAJES et l'ARS de La Réunion ont défini la Stratégie Régionale Sport Santé Bien-être (SRSSBE), qui vise à structurer une politique régionale de promotion et d'intégration de l'activité physique et sportive dans le mode de vie des Réunionnais. Cette stratégie s'articule autour de 4 piliers :

- Une gouvernance partagée afin de décloisonner les politiques territoriales.
- Le déploiement d'un label régional des activités « sport santé bien-être » répondant à des critères de qualité et de sécurité. Ces activités sont orientées vers une pratique de loisir et détente, et non de compétition.
- Une fonction de plaidoyer pour impulser des projets d'aménagement du territoire et d'innovations.
- Une stratégie d'influence et de communication notamment à travers les outils numériques, pour inciter à la pratique.

La stratégie vise ainsi à développer l'offre de sport santé sur le territoire et à qualifier les éducateurs pour une pratique adaptée aux publics cibles. Ainsi, depuis 2014, ce sont plus de 470 éducateurs sportifs qui ont été formés sur la thématique.

2 dispositifs de labellisation déployés dans le cadre de la stratégie SSBE

Sport Santé pour Tous (SSPT)



À destination de tout public

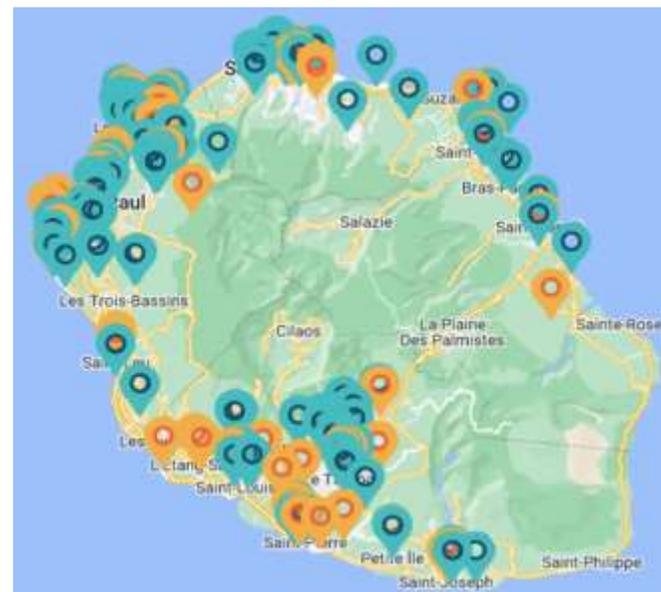
213 créneaux labellisés

Sport Santé sur Ordonnance (SSPT)



À destination des personnes atteintes d'ALD

99 créneaux labellisés



Cliquez sur la carte pour accéder au détail

Le développement des maisons sport-santé (MSS) s'inscrit aussi dans cette même dynamique. Les MSS s'adressent notamment à des personnes en bonne santé qui souhaitent reprendre une APS avec un accompagnement spécifique, ainsi qu'aux personnes souffrant d'affections de longue durée ou de maladies chroniques, dont l'état de santé nécessite, sur prescription médicale, la pratique d'une activité physique adaptée et encadrée par des professionnels qualifiés. A l'issue du dernier appel à projet, La Réunion compte 11 Maisons Sport Santé labélisées au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Elles s'adressent en particulier à trois types de publics:

- Les personnes en bonne santé qui n'ont jamais pratiqué ou n'en font plus depuis longtemps et souhaitent reprendre une activité physique accompagnée dans une logique de santé/bien-être.
- Des personnes souffrant d'affections longue durée qui demandent une activité physique adaptée, sécurisée par des professionnels de santé formés et sur prescription médicale.
- Des personnes atteintes de maladies chroniques pour laquelle une activité physique et sportive est recommandée.

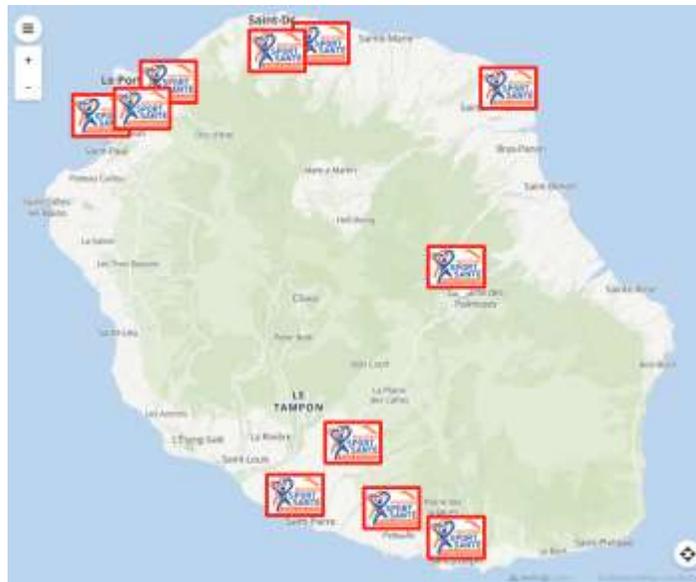
La montée en charge des nouvelles « maisons sport-santé » et leur mise en réseau devront faire l'objet d'un suivi particulier, afin de :

- Veiller à leur visibilité à la fois pour le grand public mais également pour les professionnels de santé et les acteurs du sport. Les MSS ne semblent pas disposer systématiquement de créneaux dans les équipements et peinent à s'accorder avec les clubs sportifs pour accompagner les patients vers la pratique sportive et ainsi créer des passerelles entre pratiques adaptées et pratiques licenciées.
- Créer les conditions de leur pérennité financière, le dispositif relevant d'un appel à projet spécifique et dont les crédits peuvent évoluer au fil des ans.
- Faire émerger de nouvelles coopérations avec les professionnels de santé (médecins libéraux, maisons pluridisciplinaires de santé...) : si les MSS semblent être associées à l'élaboration des contrats locaux de santé, elle pourront être également impliquées dans les communautés professionnelles et territoriales de santé (CPTS) quand elles existent.

Sur ce dernier point, sur les 24 contrats locaux de santé potentiels, 17 sont en cours d'élaboration ou engagés avec un axe sport santé inscrit obligatoirement en leur sein. Ils sont portés par l'ARS et individuellement avec chaque commune.

Cet outil est le principal levier pour permettre la déclinaison du Projet Régional de santé. Il définit, pour une période de 5 ans renouvelable, un plan d'actions élaboré par l'ensemble des parties prenantes.

Enfin, et au-delà des crédits dédiés à sa politique sport santé, la DRAJES a soutenu, en 2023, le développement de projets structurants locaux autour du sport santé bien-être à hauteur de 35 000 €, dans le cadre de l'appel à projet « Impact 2024 ».



### Questions clés

Comment renforcer les passerelles entre les acteurs du sport et de la santé ?

Faut-il davantage privilégier une offre sport santé dans les clubs bénévoles ou prioriser des structures professionnalisées, en capacité à porter une offre adaptée sur tout le territoire ?

Comment impulser des actions avec des modèles économiques pérennes sur ce champ ?

Faut-il prioriser les publics (jeunes en situation d'obésité, personnes âgées...) pour mieux concentrer les efforts ?

### FORCES

- Une politique publique déployée en matière de sport santé à l'échelle de La Réunion.
- Un lien fort ARS / Sport à l'échelle de la région.
- Un dynamisme local et une volonté avérée des acteurs.
- + de 400 éducateurs sportifs formés sport/santé depuis 2014 (+ de 350 éducateurs sportifs et 63 professeurs d'EPS).
- 4 organismes de formation labélisés SSBE.



### OPPORTUNITES

- Côté « addictif du sport » : pratiquer encourage à pratiquer...
- Le déploiement et renouvellement des contrats locaux de santé sur le territoire intégrant le sport comme axe obligatoire.
- Le sport entreprise comme vecteur de sport santé.
- Renforcer le déploiement via une meilleure offre d'équipements sportifs en accès libre en faveur d'une pratique à toute heure et de proximité.
- Élargir les créneaux des éducateurs pour à terme orienter le club vers l'activité « sport loisir » et renforcer le nombre d'adhérents

### FAIBLESSES

- Un financement principalement lié à des appels à projet qui menace la pérennité des actions.
- L'absence de financement de la Caisse générale de sécurité sociale pour le sport sur ordonnance.
- Une communication insuffisante en direction du grand public et des professionnels du sport et de la santé.
- Un manque de visibilité pour mieux orienter ou accompagner les acteurs sur les différents dispositifs.
- Une iniquité d'accès à l'offre sport santé selon son lieu de résidence.
- L'absence de coordination des acteurs et d'articulation entre les acteurs de santé et les acteurs du sport au plan local.
- Un manque de formation des acteurs et de reconnaissance de formations fédérales.



### MENACES

- La pérennité du modèle économique sur les actions sport santé.
- Les représentations et freins culturels en matière de pratique d'activités physiques et sportives.
- Des problématiques fortes en matière d'alimentation de sédentarité.
- Des clubs de petite taille, principalement bénévoles, qui portent principalement les actions

# Une articulation entre l'école et le mouvement sportif à renforcer, pour une pratique des APS dès le plus jeune âge

Si l'impact des fédérations sportives scolaires est réel (près de 28 000 licenciés en 2021 sur l'ensemble des Fédérations), l'analyse des niveaux de licences scolaires (UNSS) fait apparaître un double décrochage sportif :

- Au cours d'un même cycle, où les enjeux de fidélisation sont importants : au niveau national, entre 2013 et 2020, les statistiques font apparaître que 63% des primo-licenciés collégiens renouvellent leur licence au moins une fois mais seulement un quart (25%) restent licenciés UNSS sur plus de la moitié de leur cursus collège (9% pour les lycéens).
- Lors des changements de cycle scolaire (primaire/collège ; collège/lycée ; post-baccalauréat). A titre d'exemple, l'UNSS voit son taux de pénétration chuter de moitié entre le collège et le lycée (de 28% à 14%). À l'université, le caractère optionnel de la pratique sportive favorise peu sa poursuite, même si 4 associations sont affiliées (RUC, Grand'Air, ASCUR, ASUR).

A La Réunion, les données de l'UNSS, montre un plus faible taux de pénétration global qu'au niveau national, quel que soit le type de territoire.

**Taux de pénétration de l'UNSS**  
(source : chiffres clés de l'UNSS en 2019-2020)

	Réunion	France
<b>Taux de pénétration</b>	<b>19,78%</b>	<b>22,61%</b>
Zones rurales	23,26%	27,36%
Zones intermédiaires	19,07%	24,14%
Zones urbaines	19,75%	21,15%

En complément des associations sportives scolaires, le ministère chargé des Sports porte ainsi deux grands apprentissages prioritaires dès le plus jeune âge :

- **L'aisance aquatique / J'apprends à Nager** : s'adressant aux enfants de 4 à 12 ans, ces 2 dispositifs visent à les sécuriser en milieu aquatique. Ces apprentissages de la natation s'organisent dans le temps scolaire, après l'école ou encore pendant les vacances. En 2021, ce sont 6 600 enfants qui ont bénéficié des dispositifs, et 9 projets ont été soutenus à travers les crédits de l'ANS, à hauteur de 103 000 € environ.

Si la mise en place de ces dispositifs implique un équipement et des créneaux suffisants, il est toutefois à regretter le faible nombre de communes financées par la DRAJES autour de cet axe (4 communes en 2022 – 16%).

- **Le savoir rouler à vélo** : cet apprentissage vise le développement de la pratique du vélo en toute sécurité, avec l'objectif que tous les enfants entrant au collège maîtrisent la pratique de manière autonome dans des conditions réelles de circulation. Ce programme, qui concerne les enfants de 6 à 11 ans, comporte 10 heures de formation par enfant. L'USEP de La Réunion est particulièrement impliqué sur ce dispositif, à travers l'action Le P'tit Tour (3 400 attestations délivrées en 2022).

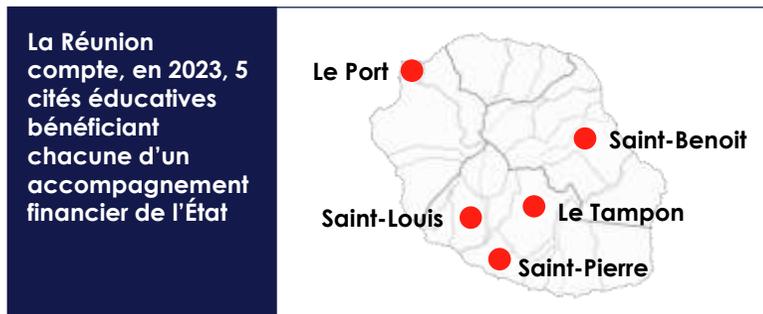
Au vu des enjeux de santé publique, il importe donc d'inciter les jeunes à adopter des comportements actifs, susceptibles d'améliorer leur condition physique, et d'ancrer la pratique sportive dès le plus jeune âge. La qualité, la cohérence et la continuité des parcours sportifs pour les élèves et les étudiants, de la maternelle à l'université, apparaissent essentielles.

En favorisant les échanges et en permettant aux clubs sportifs de démontrer leur plus-value éducative, de nouvelles voies de collaboration émergent entre le monde du sport et l'Éducation nationale. À ce titre, on peut mentionner les dispositifs suivants :

→ La labellisation « Génération 2024 » des établissements scolaires et supérieurs, qui vise à développer les passerelles entre le monde scolaire, le mouvement sportif et les collectivités, afin d'encourager la pratique sportive des jeunes.



→ Le développement des projets d'activités physiques et sportives dans les « **Cités éducatives** » sur les différents temps de l'enfant. Ce programme vise à intensifier les prises en charge éducatives des jeunes jusqu'à 25 ans en s'appuyant sur tous les acteurs éducatifs œuvrant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et peuvent intégrer un volet sportif.



→ En complément de ces dispositifs, le ministère des Sports, en collaboration avec Paris 2024, a lancé l'expérimentation « 30 minutes d'activité physique quotidienne » généralisée à l'ensemble des écoles primaires à la rentrée scolaire 2021-2022.

Pour cela, le ministère de l'Éducation nationale entend s'appuyer sur des partenaires, en premier lieu les collectivités territoriales et les fédérations sportives, afin de permettre l'intervention d'un club sportif dans chaque école primaire, en appui des enseignants, pour animer ces trente minutes d'activité physique quotidienne. Le déploiement et le renforcement de ce dispositif s'appuie sur des conventions signées entre le ministère, les fédérations scolaires, les comités olympiques et paralympiques et le mouvement sportif sur le dispositif « Une école-Un club » qui entre dans le plan héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Par ailleurs, d'autres dispositifs sont ou peuvent être déployés pour renforcer la place du sport dans les établissements scolaires, (classes à horaires aménagées Sport – CHAS, Opération Foot à l'école, Rugby à l'école).

Cinq domaines d'actions prioritaires peuvent être plus particulièrement mis en avant pour renforcer la place du sport à l'école et les passerelles avec le monde fédéral :

- Engager des coopérations locales, afin de faire progresser le niveau d'activité physique et établir un réseau éducatif autour du sport
- Ancrer des normes culturelles qui placent l'activité physique dans la vie quotidienne dès le plus jeune âge, en soutenant des initiatives scolaires ou périscolaires (classes olympiques, CHAS, 30'd'APS...)
- Penser la continuité de l'offre et le parcours sportif, en développant des actions de promotion de la pratique sportive, l'interconnaissance entre les enseignants et les éducateurs, la production d'outils et de supports partagés...
- Expérimenter l'aménagement des espaces pour encourager les enfants et les jeunes à être actifs (plateaux à proximité des écoles, cours d'école actives...)
- Positionner l'école, dans les territoires carencés et en l'absence d'offre fédérale, comme le lieu de pratique central d'APS (émergence d'associations sportives scolaires, soutien à la licence, projet pédagogique orienté vers le sport...).

# PAROLES D'ACTEURS -

## Le sport scolaire et les savoirs sportifs fondamentaux

### Questions clés

Comment renforcer la place du sport dans les projets d'établissement des écoles du 1<sup>er</sup> degré ?

Est-ce que les associations sportives scolaires peuvent être des espaces de pratiques privilégiés en l'absence de clubs fédérés sur le territoire ?

Faut-il soutenir les investissements dans les écoles (cours d'écoles actives, équipements libres et semi-couverts à proximité...) ?

Comment améliorer les liens et sécuriser les partenariats entre les clubs et les établissements scolaires ?

### FORCES

- Un fort potentiel de jeunes.
- Des crédits alloués en faveur du développement du sport scolaire et des savoirs sportifs fondamentaux.
- Une prise en compte de l'environnement naturel et une déclinaison EPS spécifique au territoire.



### OPPORTUNITES

- Un climat favorable à la pratique toute l'année et un environnement naturel riche.
- Une volonté de collaboration entre le mouvement sportif et le secteur scolaire (y compris favoriser le lien entre l'école et les clubs).
- Des dispositifs qui se renforcent pour favoriser la pratique sportive sur le temps scolaire



### FAIBLESSES

- Une mise en œuvre fortement liée au profil de l'enseignant (1<sup>er</sup> degré).
- Un accès insuffisant et hétérogène à des sites pour la mise en œuvre des programmes EPS selon les territoires, manque d'optimisation des espaces et équipements inadaptés dans certains cas.
- Une mise en réseau et collaboration entre les acteurs encore fragile ou insuffisante.
- Des rythmes scolaires ne prenant pas en compte les spécificités régionales (climat).
- Des mobilités intra-territoriales non optimisées.
- Le financement limité et non pérenne des interventions associatives en temps scolaire.
- Une importante différence en sortie de 6e du taux de nageurs (écart de 15% avec l'hexagone).



### MENACES

- Une représentation de l'EPS comme une matière secondaire avec le caractère non obligatoire de l'AS au 1<sup>er</sup> degré.
- Une population jeune de plus en plus sédentaire.
- Des collectivités plus faiblement impliquées dans les projets.
- Une réglementation pour la pratique des sports de nature limitante.



# UNE PRATIQUE PARA-SPORTIVE QUI APPARAÎT PLUS EN RETRAIT

A noter : le Ministère des Sports utilise désormais le terme de parasport pour désigner l'ensemble des disciplines sportives pratiquées par les personnes en situation de handicap (PSH), quel que soit leur handicap et quelle que soit leur pratique (compétition, loisirs ou sport-santé).

L'analyse des données des licences parasportives est délicate : les clubs affiliés aux fédérations dédiées (handisport et sport adapté) ne sont pas les seuls à accueillir des publics en situation de handicap, puisqu'il existe à ce jour 26 fédérations délégataires en matière de parasports.

25 associations sportives réunionnaises sont affiliées à la Fédération Française Handisport (pratiques axées sur le handicap physique, visuel et auditif) et à la Fédération Française de Sport Adapté (pratiques axées sur le handicap mental, intellectuel et/ou psychique).

Au total, 528 personnes en situation de handicap possèdent une licence fédérale sur La Réunion (305 pour la FFH et 223 pour la FFSA), soit 21 licenciés par club (moyenne nationale de 27 licenciés par club en France).

Les PSH licenciées sont majoritairement des hommes (73% d'hommes pour la FFSA et 60% pour la FFH).



528

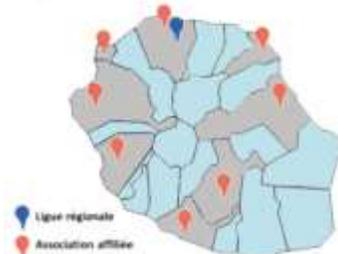
**PSH disposent d'une licence au sein de la FFSA ou de la FFH**



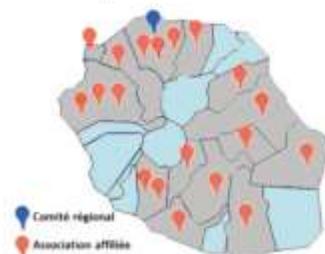
25

**Associations affiliées à la FFSA ou à la FFH**

Sport adapté



Handisport



## POINTS DE REPÈRE SUR LE CONTEXTE NATIONAL DE PRATIQUE D'APS DES PSH VIVANT À LEUR DOMICILE

- 34% des adultes PSH vivant à leur domicile ne pratiquent aucune activité sportive (contre 20% de la population générale)
- 32% pratiquent de manière libre en dehors de toute structure et 20% mixent une pratique libre ou encadrée
- 32% pratiquent de manière encadrée (clubs, coaches, association spécialisée...) mais seulement 18% en structure fédérée

Source : Rapport complet des activités physiques et sportives chez les personnes en situation de handicap vivant à domicile réalisé par l'ONAPS et la FNORS, 2023

## Un taux de pénétration des licences parmi les PSH qui laisse présager des axes de progrès

### DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX QUI CONSTITUENT ÉGALEMENT DES ESPACES DE PRATIQUE

Lancé en 2003, le Pass Loisirs mis en place par le département vise à encourager l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs pour les personnes en situation de handicap.

276 établissements prestataires ont conventionné avec le Département dans le cadre du Pass Loisirs (donnée 2018), permettant à 16 000 bénéficiaires de profiter d'activités de sport, culture et loisirs agréées.

En plus des clubs et des prestataires sous convention, la MDPH a identifié 60 associations de proximité, dont 16 proposent des activités sportives.

De même, les 29 établissements accueillant des enfants et des jeunes (IME, IMPro, IMP) peuvent également être des leviers pour favoriser la mise en place d'activités physiques, en collaboration avec des clubs partenaires.

La pluralité des situations de handicap (handicap moteur, sensoriel, psychique, déficience intellectuelle, spectre de l'autisme, multi-handicap) et les options possibles pour la pratique sportive encadrée ou libre rendent difficile la réalisation d'une photographie précise.

A ce jour, il apparaît acquis que peu de PSH pratiquent une activité physique et sportive régulière et en club, dont les effets positifs sont pourtant régulièrement démontrés.

Sur la base des 54 731 personnes reconnues par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) au 31/12/2018 (6% de la population réunionnaise), seulement 1 licence pour 100 allocataires disposent d'une licence sportive. Le territoire Sud est celui où la population handicapée est la plus représentée (36%), suivent ensuite les territoires Nord (23,8%), l'Ouest (22,9%) et enfin l'Est (15%).

Le renforcement de l'accessibilité aux pratiques sportives pour les PSH est un axe essentiel des politiques sportives, accéléré par l'échéance des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 qui constitue une forte caisse de résonance.

Pour autant, l'accès à la santé et l'autonomie des PSH, par ailleurs reconnu comme un droit, reste difficile, avec plusieurs problématiques plus ou moins marquées à La Réunion :

- Une offre insuffisante dans le territoire ou peu adaptée aux attentes et rythmes de vie des PSH.
- Un accès aux équipements encore difficile dans certains territoires (créneaux non dédiés, non respect des normes...).
- Une méconnaissance de l'écosystème, avec un cloisonnement des acteurs du sport et de la santé.

# PAROLES D'ACTEURS -

## Publics en situation de handicap, inclusion et personnes à besoins particuliers

### Questions clés

Faut-il davantage de liens et de passerelles entre les établissements médico-sociaux, les associations spécialisées et les clubs sportifs ?

Faut-il impulser le développement du parasport ou davantage ouvrir des créneaux mixtes (valides et PSH) ?

Comment impulser une réelle stratégie et un mouvement de fond autour du parasport ?

Faut-il cibler certaines disciplines, au regard des problématiques d'accès et d'équipements aux normes ?

### FORCES

- Une plateforme Handiguide opérationnelle et pratique.
- Une cartographie de l'offre disponible.
- Des expériences en matière d'intégration de personnes en situation de handicap dans des formations aux métiers du sport.
- Des initiatives locales avec des entrées par discipline ou par public favorisant l'accès à la pratique sportive des personnes à besoins particuliers.
- Des figures locales en parasport et de parcours à valoriser.



### OPPORTUNITES

- Le maillage des maisons sport santé ou la création de cellules handicap à l'échelle des communes.
- Le recrutement en cours d'un professionnel auprès du CPSF Réunion.
- Une évolution de la place et de la perception des personnes en situation de handicap dans la société.



### FAIBLESSES

- Le Handiguide reste relativement peu connu.
- Un manque de lisibilité de l'offre pour les professionnels ou les usagers et hétérogène sur le territoire.
- Un manque de coordination des acteurs et de lisibilité sur les actions ou compétences de chacun (qui fait quoi ?).
- Un modèle économique basé sur des appels à projets menaçant la pérennité des actions.
- Des aménagements insuffisants ou inadaptés (espace publics et équipements).
- Une carence de la maintenance des équipements adaptés existants.
- Des clubs sportifs en manque de compétences et de moyens pour accueillir les publics.



### MENACES

- L'abandon des actions en cas d'arrêt des appels à projets.
- Un développement de l'offre basé sur une politique volontariste et l'absence de chef de file.
- Les représentations et regards portés sur les personnes en situation de handicap.



# DES ACTIONS LOCALES EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION, DE LA FORMATION ET DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

En 2020, une antenne de l'association Colosse aux pieds d'Argile était créé à La Réunion sous l'impulsion de la DRAJES et de l'association. A ce jour, il s'agit de la première implantation de l'association en outre mer mise en œuvre grâce à la forte implication de la DRAJES (financements) et du CROS (locaux).

Depuis 2021, un large déploiement d'actions en faveur de la sensibilisation des acteurs du sport est effectué à l'échelle du territoire. Cette démarche s'inscrit en complémentarité avec le module de formation devenu obligatoire depuis 2022 dans le cadre des formations d'éducateurs sportifs et des missions de service civique dédiées à la thématique.

Compte tenu de la nature du sujet, aucune donnée locale n'est disponible. Cependant, les données nationales donnent des indications sur la nature des problématiques et la typologie des publics touchés.

La cellule « Signal Sports » dont un personnel est en charge au sein de la DRAJES de La Réunion constitue l'outil actuel de référence. Il convient néanmoins de s'assurer de la bonne diffusion de l'information auprès des publics cibles pour une meilleure appropriation.

Si la question des violences sexuelles est traitée au travers les éléments ci-dessus, le sujet plus global de la violence au sein des établissements sportifs à l'occasion des rencontres sportives ou des discriminations est également un sujet de préoccupation pour les acteurs du sport à La Réunion. Pour établir un panorama exhaustif des problématiques rencontrées, il serait nécessaire de bénéficier d'une vision plus précise au travers des remontées d'informations des ligues et comités régionaux sur la nature et l'ampleur des faits rencontrés à La Réunion.

## Bilan national 2023 de la cellule « signal sports »



70

Interventions réalisées depuis 2021 auprès des structures sportives par l'association Colosse aux pieds d'argile en partenariat avec la DRAJES



Près de 1 700

Personnes touchées par ce dispositif



Plus de 50

Structures du mouvement sportif ont participé à ces temps

Source : DRAJES

# PAROLES D'ACTEURS -

## La prévention, la formation et la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations

### Questions clés

Comment donner plus de visibilité sur les dispositifs de prévention et d'alerte ?

Quelle stratégie de sensibilisation des acteurs du sport autour de la prévention ?

Comment soutenir les dirigeants de clubs dans leur rôle de contrôle et de prévention (contrôle d'honorabilité, éthique, affichage et information...) ?

Faut-il davantage communiquer vers le grand public et les pratiquants pour libérer la parole ?

### FORCES

- Une organisation nationale en cours de construction et d'appropriation par les acteurs
- Un nombre de dirigeants associatifs significatif sensibilisé à ces questions
- Une stratégie déployée sur le territoire
- Un contrôle d'honorabilité qui s'étend en faveur de la protection des pratiquants

### OPPORTUNITES

- L'implantation d'acteurs spécialisés sur le territoire pouvant appuyer les acteurs du sport

### FAIBLESSES

- Un déficit de mobilisation des acteurs publics en faveur de la sensibilisation des acteurs de terrain
- Le manque de lisibilité et d'harmonisation des dispositifs
- Un déficit de connaissance des dispositifs existants par les acteurs du territoire
- Une carence en matière de lien entre les membres de la communauté éducative et avec la cellule familiale dans la prise en charge des jeunes
- Un fort renouvellement des personnes en capacité d'apporter un soutien aux acteurs du sport
- L'absence de statistiques locales
- Le manque de formation des acteurs à la prévention et à la prise en charge des faits de violences

### MENACES

- Une amplification des phénomènes de violence via l'usage des réseaux sociaux
- Une hausse des faits de violence dans le sport
- Les représentations ou pressions freinant la libération de la parole



04

# Sites et espaces de pratiques





# UN RETARD ENCORE SIGNIFICATIF EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



# 2 540

Équipements sportifs recensés à La Réunion  
(hors sports de nature)

*A noter : il a été fait le choix de ne pas prendre en compte les sites de pleine nature dans l'analyse et les comparaisons faites. Il n'en demeure pas moins que l'île reste un terrain de jeu exceptionnel pour les activités de pleine nature. Un focus leur est consacré dans les pages suivantes.*

Des plans de relance ont été initiés par l'Etat et par le Conseil régional afin de permettre aux collectivités locales, communes et communautés d'agglomération notamment, d'investir dans leur patrimoine sportif, aussi bien à travers des programmes de réhabilitation que de construction d'équipements sportifs.

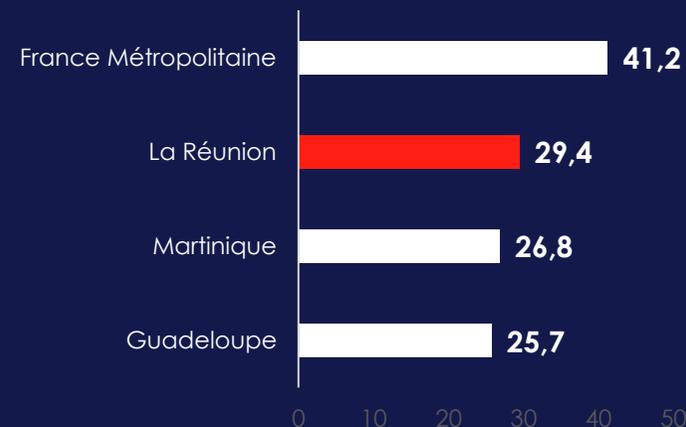
Malgré ces efforts d'investissements, La Réunion accuse un retard important en matière d'équipements, avec moins de 30 équipements pour 10 000 habitants (hors sports de nature) contre plus de 41 pour la France hexagonale. Ainsi, alors que l'on recense 2 540 équipements sportifs (hors sports de nature) à La Réunion, il faudrait disposer de 113 équipements supplémentaires pour se situer dans la moyenne hexagonale.

Dans le cadre du Plan de Relance Régionale initié en 2010 par le Conseil régional, 90% des demandes des collectivités portaient sur des travaux de réhabilitation. On note une légère augmentation de la dotation en équipement sportif entre 2016 et 2021, avec une relative stabilisation autour de 29 pour 10 000 habitants.

Si La Réunion apparaît moins bien dotée que la France hexagonale, il faut toutefois noter qu'elle semble mieux dotée par rapport aux autres territoires d'Outre-Mer, et notamment la Martinique et la Guadeloupe.

Les projections démographiques pour 2050 (réalisées en 2017 – avant la crise sanitaire) prévoient une augmentation continue du nombre d'habitants. Selon les scénarios, la population réunionnaise devrait atteindre entre 910 000 et 1 071 000 habitants. Ainsi, pour maintenir le même niveau de dotation qu'aujourd'hui (29,5 équipements pour 10 000 habitants), il faudrait construire entre 160 et 630 équipements supplémentaires d'ici 2050 selon le scénario.

## Taux d'équipements pour 10 000 habitants



Source : Recensement des Équipements Sportifs actualisé par les communes (RES) - 2021

## Des équipements plutôt diversifiés malgré le poids important des « plateaux noirs » et des terrains de football

Pas moins de 93 types d'équipements sportifs différents (hors équipements de sports de nature) sont recensés sur le territoire. La Réunion dispose ainsi de 57% de l'offre en équipements recensée au niveau national, contre respectivement 32% et 36% pour la Martinique et la Guadeloupe.

Malgré cette relative diversité d'équipements, l'offre se concentre sur 10 types d'équipements qui représentent près de 65% de l'offre de l'île. Le plateau noir reste l'équipement le plus représenté à La Réunion, représentant quasiment 1 équipement sur 5. Ils sont d'ailleurs, avec les terrains de football, les seuls équipements à être implantés dans les 24 communes, même si ces derniers présentent une dotation inférieure à la moyenne observée en France hexagonale et dans les DOM comparés.

La relative sous dotation en salles multisports, en comparaison avec le territoire hexagonal, est en partie compensée par la forte présence des plateaux noirs. Mais si les conditions climatiques permettent de les utiliser une très grande partie de l'année, leur plein emploi est également impacté par l'absence de couverture et d'éclairage : amplitude d'utilisation restreinte, pas d'utilisation en cas de fortes chaleurs ou d'intempéries...

Top 10 des équipements les plus implantés à La Réunion (hors sports de nature)		La Réunion			Guadeloupe		Martinique		France hexa.	
		Nombre	Taux pour 10 000 hab.	%						
1	Plateaux Noirs (EPS, Multisports/City-stades)	435	5,0	17,1	3,7	13,8	4,1	15,8	3,5	8,5
2	Terrain de football	300	3,5	11,8	5,8	21,6	5,0	19,4	5,6	13,5
3	Court de tennis	200	2,3	7,8	3,0	11,2	2,6	10,2	6,0	14,5
4	Terrain de pétanque	141	1,6	5,5	1,0	3,8	2,3	9,1	3,2	7,7
5	Salles polyvalentes / des fêtes / non spécialisées	119	1,4	4,7	0,6	2,1	1,3	5,0	2,4	5,7
6	Salle de musculation/cardiotraining	104	1,2	4,1	0,9	3,3	0,4	1,4	1,2	2,9
7	Salle multisports (gymnase)	98	1,1	3,9	1,3	4,7	0,7	2,7	2,8	6,8
8	Terrain de volley-ball	91	1,1	3,6	0,7	2,4	0,6	2,2	0,2	0,5
9	Structure Artificielle d'Escalade	87	1,0	3,4	0,1	0,3	0,0	0,0	0,4	1,0
10	Terrain de basket-ball	76	0,9	3,0	2,7	10,2	2,0	7,9	1,3	3,1

## Des écarts de dotation importants entre les EPCI et communes



### Nombre et taux d'équipements sportifs pour 10 000 habitant par EPCI (hors sports de nature)

	Nombre d'équipements	Taux d'équipements pour 10 000 habitants
CA CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires)	470	26,0
CA Intercommunale de La Réunion Est (CIREST)	352	27,6
CA du Sud de La Réunion	362	27,6
CA Territoire de l'Ouest	694	32,7
CA Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	662	31,3

Source : RES - 2021

L'approche par EPCI fait apparaître des écarts importants entre elles.

Les EPCI TCO et CINOR sont mieux dotées, en valeur absolue et en taux pour 10 000 habitants, assez largement au-dessus des trois autres EPCI. La CIVIS accuse un retard encore plus important que la CIREST et la CA du Sud avec seulement 26 équipements pour 10 000 habitants.

Le volume d'équipements a également un impact sur la diversité : plus un EPCI a d'équipements, plus elle a de chances de disposer d'une offre diversifiée.

La tendance se confirme en défaveur des communes de l'Est et du Centre de l'île avec des disparités significatives quand il s'agit d'analyser le taux d'équipement par commune.

Pour les communes les **moins bien dotées** par ordre croissant du nombre d'habitants :

- La Plaine des Palmistes
- Saint Joseph
- Saint André

Pour les communes les **mieux dotées** par ordre croissant du nombre d'habitants :

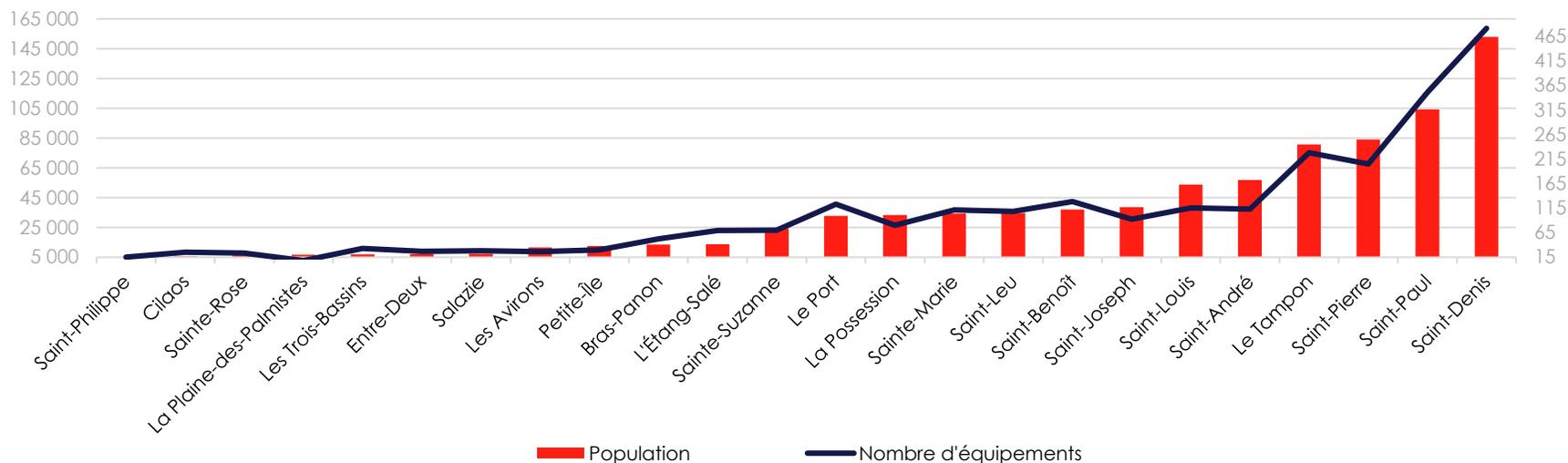
- L'étang Salé
- Le Port
- Saint Paul

	Taux d'équipements pour 10 000 habitants de la commune la moins bien dotée	Taux d'équipements pour 10 000 habitants de la commune la mieux dotée
<b>Moins de 20 000 habitants</b>	11,9	50,6
<b>Entre 20 000 et 50 000 habitants</b>	23,9	37,7
<b>Plus de 50 000 habitants</b>	19,9	33,6

Source : RES - 2021

Il semble exister une corrélation entre population et nombre d'équipement comme l'illustre le graphique ci-après. Logiquement, Saint-Denis, la ville la plus peuplée, est aussi celle qui compte le plus d'équipements. Cela dit, elle n'est classée que 12<sup>ème</sup> en termes de taux d'équipements pour 10 000 habitants (31,4), loin derrière L'Étang-Salé (50,6). Saint-Paul, Saint-Denis, Le Tampon et Saint-Pierre sont également les villes qui connaissent la plus grande diversité en termes d'équipements.

**Corrélation entre le nombre d'équipements et la population**



Source : Données INSEE 2020 et RES 2021

**Une inégale répartition des équipements et infrastructures sur le territoire (zones blanches)**



## Un parc relativement récent, majoritairement public, mais qui doit également faire face à des enjeux de rénovation

Selon les éléments du recensement des équipements sportifs, la mise en service d'équipements sportifs a progressé régulièrement à La Réunion, pour atteindre un pic sur la décennie 1994-2004, qui représente un tiers des mises en service.

- 39% du parc d'équipements sportifs à La Réunion a été construit avant 1995.
- 31% entre 1995 et 2004
- 30% à partir de 2005

Si le parc semble plus jeune qu'en France hexagonale, le rythme des constructions semble marquer le pas depuis 2005, même si elles représentent 30% de la dotation globale. Seules les mises en service de bassins aquatiques et de salles multisports ne faiblissent pas. Pour autant, 70% des équipements ont aujourd'hui plus de 30 ans, entraînant des besoins de rénovation et de maîtrise des coûts de fonctionnement.

Il convient toutefois de pondérer cette statistique dans la mesure où l'ensemble des données ne sont pas renseignées (1 513 dates d'années de mise en service disponibles sur un total de 2 540 équipements mentionnés) et que les statistiques ne tiennent pas compte de travaux de rénovation lourds ayant pu être menés sur certains équipements.

Ces travaux de rénovation et les coûts d'investissement et de fonctionnement des équipements sont essentiellement à la charge des collectivités : les propriétaires publics détiennent plus de 87% du parc contre seulement 12,8 % de propriétaires privés. La propriété de la Région et de l'Etat semble plus important à La Réunion qu'en France hexagonale.

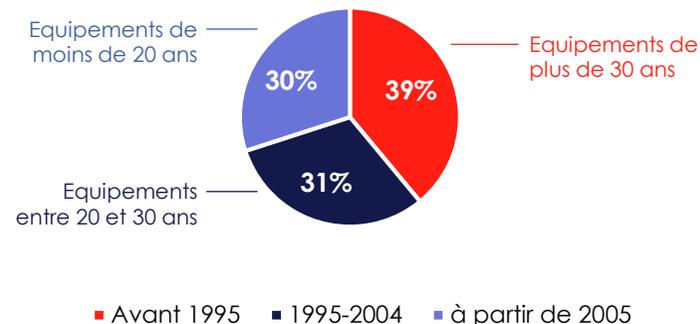
On note également un léger retard concernant les propriétaires privés marchands. La multipropriété est également très peu développée à La Réunion comparativement à la France hexagonale.



**87%**

**Du parc des équipements sportifs est propriété d'acteurs publics**

**% d'équipements construits sur la période à La Réunion**



Source : RES - 2021

**Répartition selon la propriété publique ou privée des équipements**

	La Réunion	Guadeloupe	Martinique	France hexa.
Public	87,2%	86,5%	88,7%	84,7%
Privé	12,8%	13,5%	11,3%	15,3%

Source : RES - 2021

# Des enjeux de rénovation du parc accentués par des spécificités propres à La Réunion

## Des contraintes météorologiques qui accélèrent la vétusté des bâtiments

Le manque d'entretien des équipements existants est le défi principal posé aux collectivités ultramarines. Les acteurs réunionnais évoquent un problème structurel de maintenance du patrimoine sportif résultant d'un manque de moyens des collectivités, mais surtout d'une meilleure connaissance des coûts d'entretien des infrastructures, afin d'anticiper les besoins. Cela est d'autant plus vrai à La Réunion, ou plus qu'ailleurs, les équipements sportifs de La Réunion sont particulièrement vulnérables aux conditions climatiques du territoire, qui accélèrent leur vétusté.

Cet enjeu apparait comme de plus en plus prégnant dans les années à venir, où, d'une manière générale, La Réunion serait plus exposée aux épisodes climatiques extrêmes (sécheresses, fortes pluies ou cyclones) qui devraient être plus fréquents ou plus intenses.

## Un surcoût des installations lié à l'éloignement ultramarin

Le surcoût lié à l'éloignement ultramarin est la seconde difficulté structurelle. La fourniture d'installations sportives, dès lors qu'elles ne sont pas fabriquées sur place, souffre des handicaps classiques de l'économie insulaire : coûts de transport liés à l'éloignement, les coûts de traitement spécifiques.... En outre, les installations sportives doivent résister aux conditions météorologiques particulières (normes anticycloniques et antisismiques). Enfin, la construction de nouvelles installations se heurte à une situation foncière problématique, parfois aggravée par la pression démographique (densité de population) et la disponibilité des espaces (sur le plan financier ou juridique).

## Une faible capacité de financement des travaux par les communes

A La Réunion, le budget des collectivités repose principalement sur des dépenses de fonctionnement, avec une masse salariale plus importante (65% des dépenses contre 55% au niveau national en 2022\*), limitant la capacité à dégager une épargne brute et à abonder la section d'investissement.

L'enjeu repose ainsi tout autant sur la capacité des communes à capter des subventions d'investissement que sur leur capacité à assurer le cofinancement des projets.

\* source : analyse des comptes de gestion des communes et EPCI de La Réunion – AMF – novembre 2023

3,6

M€ de subventions de l'ANS dédiées aux équipements sportifs depuis 2021 (hors plan « 5 000 équipements »)

Tableau des aides accordées par l'ANS aux projets d'équipements à La Réunion entre 2021 et 2023 (hors plan 5000 ESP)

	2021	2022	2023
<b>Nombre</b>	7	4	6
<b>Montant</b>	1 429 920 €	865 672 €	1 294 380 €
<b>% de financement</b>	43%	75,7%	60,5%

Source : DRAJES de La Réunion

## Des équipements de proximité nombreux, qui font petit à petit « peau neuve », pour répondre à la diversité des besoins

La Réunion dispose d'un grand nombre d'équipements de proximité, principalement portés par les « plateaux noirs », avec 435 équipements recensés. Avec 473 équipements, cette catégorie représente 18% du total des équipements (hors sports de nature), contre à peine plus de 10% en France hexagonale. Ces nombreux équipements souffrent également de différentes problématiques, et notamment :

- De l'optimisation de ces espaces et de leur plein emploi : souvent non couverts et non éclairés, l'usage est souvent limitée sur l'ensemble de la journée ou selon les conditions météorologiques.
- Sur l'entretien et la rénovation, au regard de leur vétusté et de l'absence de confort de pratique pour tous les publics.
- Sur l'animation de ces espaces, pour toucher l'ensemble des publics et éviter les éventuels détournements d'usage.

Au-delà de la requalification de ces équipements, la création d'espaces sportifs de plein air répond notamment à des demandes de pratiques sportives nouvelles plus autonomes. Elle constitue une opportunité pour enrichir l'offre et mettre en lumière de nouvelles offres encadrées par les associations sportives (basket 3x3 par exemple).

La transformation des plateaux noirs ou la création de nouveaux équipements bénéficient ces dernières années d'une dynamique positive, liée à une double conjoncture nationale : d'un côté, le soutien au financement de ces équipements à travers le plan « 5.000 Équipements sportifs de proximité » et, de l'autre côté, la dynamique des collectivités à l'approche des Jeux olympiques.

Porté par l'Agence nationale du sport (ANS) et déployé par la DRAJES Réunion, le plan 5.000 Équipements a permis, sur 2022 et 2023, d'impulser 19 projets, pour un montant global d'environ 1,2 millions d'euros.

Une attention particulière devra être portée à l'examen de la convention d'utilisation de ces équipements qui vise à garantir l'accès à tous les publics (scolaire, seniors, famille, personne porteur de handicap...), une optimisation des créneaux, avec l'alternance de séquences encadrées et autonomes, ainsi qu'une maintenance et un entretien de l'équipement dans la durée.



**Tableau des aides accordées par l'ANS dans le cadre du plan 5 000 équipements**

	2022	2023
<b>Nombre de projets</b>	9	10
<b>Montant accordé</b>	485 000 €	750 000 €
<b>% de financement</b>	74,5%	49,8%

Source : DRAJES de La Réunion

### Questions clés

Faut-il davantage renforcer la concertation et développer une coordination prospective des investissements dans un cadre pluriannuel ?

Comment renforcer la capacité d'ingénierie autour des besoins en équipements, de la programmation et du financement des projets ?

Comment mieux prendre en compte les enjeux de transition écologique à La Réunion dans la programmation des équipements ?

Peut-on davantage innover en matière de gestion d'équipements et de maîtrise des coûts d'exploitation ?

### FORCES

- Le maillage territorial équilibré des plateaux noirs.
- Des projets co-financés par plusieurs acteurs.
- Une riche diversité de sites de pratiques pour les sports de nature.
- Des volontés communales en matière de définition d'une politique publique sportive.

### OPPORTUNITES

- Une marge d'optimisation et de mutualisation du patrimoine existant
- Un mouvement sportif (ligues) qui ambitionne d'accompagner les collectivités dans la définition des programmes d'équipements sportifs (type, surface utiles, normes fédérales...)

### FAIBLESSES

- Une offre d'équipements sportifs globalement insuffisante mais une disponibilité foncière et une réglementation urbanistique qui peuvent freiner les projets (loi ZAN).
- Une carence sur la maintenance des sites et une absence d'éclairage ou de couverture qui ne permettent pas leur plein emploi.
- Une inégalité territoriale (nature des équipements, nombre, niveau de service...) et des disciplines faiblement représentées qui peinent à accéder aux équipements ;
- Des choix politiques parfois déconnectés des besoins et/ou attentes et certaines disciplines « oubliées permanentes ».
- Des modes de gestion inadaptés à l'évolution des besoins des pratiquants (plannings, amplitude horaire).
- Une difficulté en matière d'ingénierie financière et technique pour les collectivités (bureaux d'études, réponse aux marchés publics..).
- Peu de vision pluriannuelle en matière d'investissement et de fonctionnement, avec des pratiques de mutualisation et de coopération inégales selon les territoires.

### MENACES

- Les contraintes budgétaires pesant sur les acteurs publics.
- La situation géographique et les événements climatiques favorisent le vieillissement précoce des installations.
- Des normes fédérales contraignantes et coûteuses pour les propriétaires d'équipements à usage compétitif.
- Une approche sans concertation des usagers.
- L'absence de réflexion collective à l'échelle du territoire (schéma territorial des équipements sportifs).



05

Influence et  
rayonnement de La  
Réunion





# LE SPORT DE HAUT NIVEAU, UN ENJEU D'IMAGE ET DE FIERTÉ POUR LA RÉUNION

Au niveau régional, le nombre de sportifs listés a augmenté au cours des 4 dernières années avec 242 sportifs figurant sur les listes ministérielles en 2021 pour 254 sportifs en 2024 (toutes listes, base : ministère des sports, données au 8 mars 2024). A noter, qu'au-delà d'une hausse de sportifs à fort potentiel détectés, cette augmentation peut aussi s'expliquer par l'évolution des critères d'inscription sur les listes, définis par les Fédérations au sein de leur PPF. Ils sont répartis, en 2024, de la manière suivante :

- 40 sportifs de haut-niveau (catégories élite, senior, relève, reconversion).
- 182 espoirs.
- 32 collectifs nationaux.

Les sportifs réunionnais listés correspondent à 1,72 % du total des sportifs listés en 2024 contre 1,93% du total des sportifs français 2021, alors que la région Réunion représente 1,27% de la population. Elle enregistre ainsi 29,3 SHN pour 100 000 habitants contre 22,1 à l'échelle nationale.

Sous l'effet de la présence d'un CREPS qui héberge les différents pôles espoirs de La Réunion, la liste espoir représente plus de 7 sportifs sur 10 inscrits sur les listes ministérielles (72%), Ce constat est renforcé par le fait que 67% des SHN sont en catégorie « Relève » et seulement 25% des SHN sont en catégorie « Elite » et « Senior ».



**Sportifs de Haut Niveau listés à La Réunion en 2024** (hors liste espoirs et collectifs)

A titre de comparaison, il apparait que la Guadeloupe compte un plus grand nombre de sportifs de haut niveau rapporté à sa population et que la Martinique compte approximativement le même ratio de sportifs listés (toutes listes confondues), Cet écart significatif peut, en partie, s'expliquer par le nombre plus important de structures d'entraînements (hors pôles) en Guadeloupe (22 contre 17 à La Réunion).

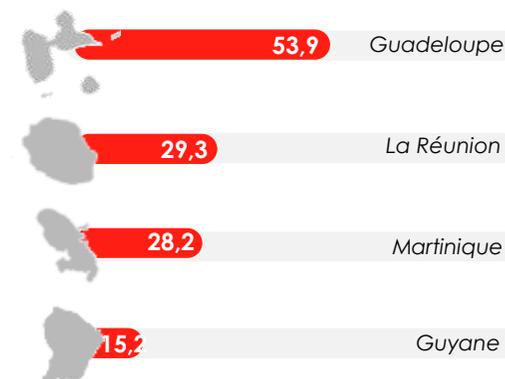
La Réunion se distingue cependant par le nombre de SHN recensés : avec 40 athlètes, l'île se situe loin devant la Guadeloupe (28) et la Martinique (14). La catégorie Elite fait l'objet d'une représentation plus significative à La Réunion avec 8 athlètes recensés (Guadeloupe : 1 – Martinique : 4).

## Evolution et répartition des sportifs réunionnais inscrits sur les listes ministérielles entre 2021 et 2024

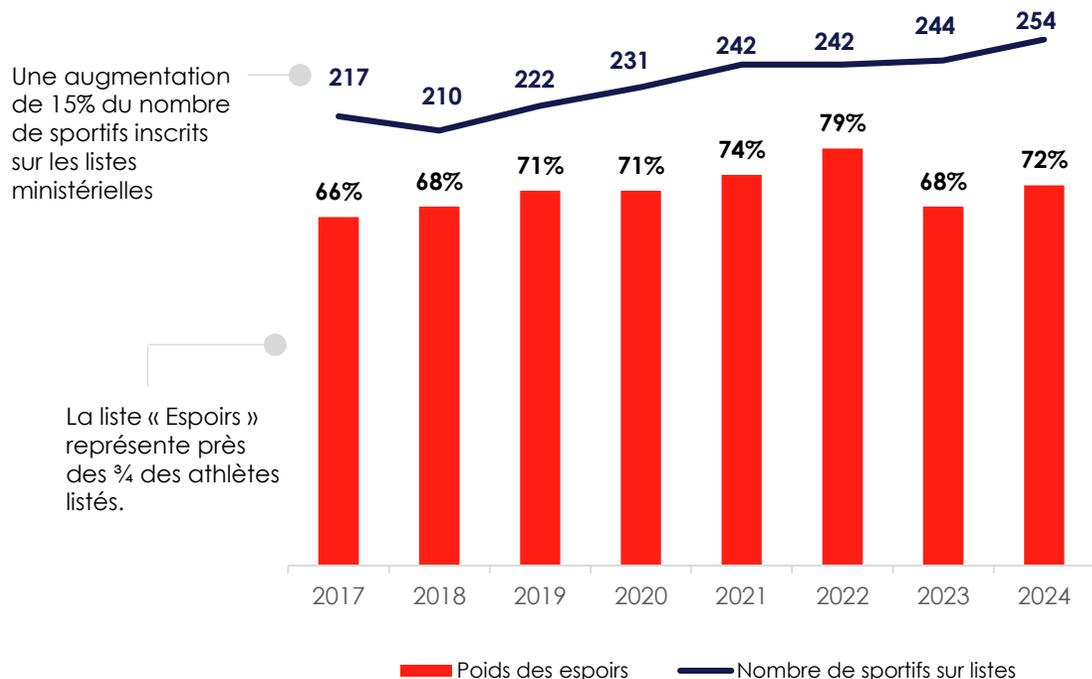
(source : sports.gouv.fr mis à jour le 8 mars 2024)

	2021	2022	2023	2024
<b>SHN</b>	<b>41</b>	<b>30</b>	<b>37</b>	<b>40</b>
Elite	4	5	8	8
Senior	7	7	4	2
Relève	27	16	24	27
Reconversion	3	2	1	3
<b>Espoir</b>	<b>179</b>	<b>190</b>	<b>166</b>	<b>182</b>
<b>Collectif nationaux</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>41</b>	<b>32</b>
<b>Total sportifs listés</b>	<b>242</b>	<b>242</b>	<b>244</b>	<b>254</b>

## Comparaison du taux de SHN pour 100 000 habitants entre territoires d'outre-mer



**Évolution du volume de sportifs réunionnais inscrits sur les listes ministérielles entre 2017 et 2024 (toutes listes - extrait au 8 mars 2024)**



L'augmentation du nombre de sportifs listés à La Réunion s'explique en partie par la hausse du nombre de jeunes relevant de la catégorie « Espoirs » qui progresse de 15% entre 2017 et 2024.

Ces données s'inscrivent dans les tendances déjà observées en 2021, démontrant la place structurelle de la détection et de formation dans la stratégie de haut niveau à La Réunion, avant le départ des meilleurs potentiels vers l'hexagone pour la poursuite de leurs parcours.

L'écart entre les inscrits sur la liste « Espoir » et les sportifs répertoriés sur les listes de haut niveau peuvent résulter d'une double logique avec :

- Une insuffisance d'encadrants, de confrontations de haut niveau, de structures adéquates, qui conduisent à une déperdition des jeunes sportifs (abandon des cursus de formation, incapacité à favoriser l'éclosion des meilleurs potentiels, stagnation de la formation...).
- Le départ de jeunes sportifs à plus fort potentiel vers l'hexagone ce qui entraîne une baisse arithmétique du volume de SHN dans la mesure où ces sportifs ne sont plus comptabilisés selon les mêmes critères (ex : un espoir de La Réunion qui devient SHN dans l'hexagone parce qu'il est licencié en dehors de La Réunion).

Quelles que soient les raisons liées à la difficulté d'accompagner les jeunes espoirs vers le plus haut niveau, la capacité de La Réunion à faire « fructifier » ses talents constitue un enjeu clé.

A noter qu'au-delà des jeunes réunionnais inscrits sur les listes, quelques jeunes relevant du dispositif « Jeunes Talents Mahorais » porté par le CREPS, bénéficient également d'une formation et d'un suivi sportif et scolaire.

## Une filière d'accès au haut niveau qui se structure dès le plus jeune âge, à travers les sections sportives et les sections d'excellence

Si les sections sportives scolaires (SSS) ne s'inscrivent pas dans la filière reconnue du sport de haut niveau, elles peuvent constituer une première pierre pour offrir aux jeunes sportifs volontaires la possibilité de bénéficier d'un volume de pratique supplémentaire dans une ou plusieurs activités physiques et sportives proposées par l'établissement scolaire, tout en suivant une scolarité ordinaire.

Les SSS peuvent contribuer à la formation de jeunes sportifs de bon niveau et permettre aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique et un bien-être physique et moral sans pour autant avoir pour finalité la formation de sportifs de haut niveau. En effet, la nouvelle circulaire du 15 décembre 2023 autour de l'aménagement scolaire met en avant la dimension sociale et sanitaire de la pratique sportive qui « constitue un facteur de bien-être, de bonne santé et de réussite et joue un rôle reconnu d'insertion sociale ».

Près de la moitié des collèges réunionnais sont dotés de sections sportives scolaires, signe d'une réelle couverture en matière d'offre de pratique. Au total, ce sont 38 sections implantées au sein des établissements scolaires de La Réunion, avec une très grande majorité en collège (97 % des SSS).

Comme à l'échelle nationale, le football est le sport le plus représenté (10 SSS) suivi du handball (5 SSS) et du judo (4 SSS). La prégnance des sports collectifs est supérieure à celle observée au niveau national (55% à La Réunion contre 53% en France hexagonale).

Trois sites proposent également une offre d'hébergement, alors que la question des mobilités est centrale à La Réunion. Enfin, 65% des établissements concernés sont implantés en zone REP ou REP + renforçant l'opportunité pour les jeunes d'une insertion sociale au travers le sport.

38

### sections sportives scolaires

Les sections sportives scolaires sont essentiellement implantées dans les collèges

19

### disciplines

Ce sont 21 SSS de sports collectifs et 17 SSS de sports individuels



### Football, Handball et Judo

21 SSS en sports collectifs, dont 10 uniquement dédiées au football, et 17 SSS en sports individuels

→ 3 sections sportives liées aux activités terrestre de pleine nature

- 2 SS escalade
- 1 SS « canoë-kayak »

→ Une culture avec la section sportive de pelote basque

Les sports de combats avec 8 sections sont également un marqueur fort à La Réunion avec le judo, la lutte et la boxe

### Implantation des sections sportives scolaires sur le territoire



Aux côtés des sections sportives scolaires, la circulaire du 10 avril 2020 crée les sections d'excellence sportive qui visent à accompagner les jeunes sportifs désireux de vivre un parcours sportif pouvant les amener, pour certains, vers le haut niveau. Ces dispositifs, se situant entre les sections sportives scolaires et les pôles espoirs, ont été développés pour permettre de regrouper de bons sportifs détectés au niveau territorial et ont vocation à s'inscrire dans le schéma de cohérence territoriale d'accès au sport de haut niveau.

Au total, à La Réunion, 13 sections d'excellence sportive sont déployées essentiellement au Nord, Nord Ouest et le Nord Est de l'île. Le Centre et le Sud font état d'1 implantation à la Plaine des Cafres et 2 à Saint Joseph.

Si au collège la représentation des sports collectifs et sports individuels est équilibrée, cette dernière se creuse en faveur des sports individuels au lycée. L'existence ou non d'un pôle ou la précocité des pratiques impactent de manière significative le panorama des sections d'excellence sportive.

Pour ces structures, la scolarité des élèves sportifs de haut niveau entièrement réalisée au sein de l'établissement demeure l'organisation la plus courante, avec quelques aménagements portant sur l'emploi du temps de la semaine.

Toutefois, l'élévation du niveau de pratique, la multiplication des compétitions et l'augmentation des volumes d'entraînement conduisent à rendre plus difficiles les aménagements de scolarité et d'examens dans le secondaire et le supérieur. Sur le plan scolaire, la réforme du baccalauréat avec l'introduction d'un contrôle continu et de nombreuses combinaisons possibles d'enseignements de spécialités conduit à rendre également plus difficiles l'organisation des aménagements de scolarité et d'examens.

A ce titre, la réussite des élèves dans le double cursus scolaire et sportif implique la mise en place d'aménagements structurels et pédagogiques au service de la personnalisation des parcours. Des dispositifs innovants pourraient ainsi être recherchés et soutenus dans le cadre de la CRDS.

## LES SECTIONS SPORTIVES D'EXCELLENCE DE LA RÉUNION



	Sports individuels	Sports collectifs
<b>Collèges</b>	3 gymnastique 1 tir à l'arc 1 judo 1 canoë-kayak 1 natation et act. sport. aquatiques	2 handball 2 football 1 rugby 1 basket ball
<b>Lycées</b>	1 canoë-kayak 1 natation et act. sport. aquatiques 1 pelote basque 1 athlétisme 1 gymnastique 2 judo 1 lutte	1 football 3 handball 1 rugby

## Le rôle central du CREPS, dans la structuration de la filière d'accès au sport de haut niveau

Afin de permettre aux sportifs réunionnais d'accéder au haut-niveau, le maillage territorial s'articule autour de structures inscrites dans les projets de performance fédéraux (PPF) de chaque fédération. Elles offrent les conditions optimales d'entraînement et ont vocation à conduire les sportifs accueillis vers le haut-niveau et la haute performance dans la discipline concernée (16 disciplines). Cependant, en raison de ses infrastructures et de ses moyens, la capacité d'accueil et d'accompagnement atteint désormais ses limites. Pour le reste des disciplines, le mouvement sportif au travers ses ligues et comités, assure en aval des clubs l'accompagnement des athlètes.

Leurs missions portent également sur l'accompagnement du sportif dans le cadre de son double cursus (suivi sportif et scolaire). Chaque fédération développe aujourd'hui sa propre stratégie quant au déploiement des structures de haut-niveau sur le territoire. Indépendamment des appellations des structures labellisées par chaque fédération, 2 types de structures co-existent :

- Les structures d'accès (Pôles espoirs, centre national d'entraînement, centre de perfectionnement...) qui représentent près de 90 % du réseau réunionnais et regroupent 82% des sportifs listés à La Réunion en 2020.
- Les structures d'excellence (Pôle France, Pôle d'excellence...) qui comptabilisent 10% des sportifs listés en 2020.

A ce titre, le CREPS joue un rôle central, en hébergeant et/ou en accompagnant 10 structures labellisées (totalement ou partiellement) sur ses différents sites (ou à l'extérieur) et en assurant le suivi sportif et socioprofessionnel de 64% des sportifs listés en 2020.

Réparti sur trois sites, le CREPS Réunion accueille dans des conditions particulièrement favorables la formation de près de 130 athlètes réunionnais et mahorais. Avec un site situé à plus de 1500 mètres d'altitude, il est le second centre d'entraînement le plus haut du territoire français derrière Font-Romeu (+ de 1800 m).

Répartition des structures				
Discipline	Structure	PPF	Creps	Creps hors site
Athlétisme	Centre national d'entraînement	x	x	
Basket Ball	Pôle espoir	x	x	
Canoé-kayak	Pôle espoir	x	x	x
Football	Pôle espoir	x	x	
Gymnastique	Centre régional de perfectionnement	x	x en partie	x en partie
Haltérophilie	Centre d'entraînement	x		
Handball	Pôle espoir masculin Pôle espoir féminin	x	x 0	
Judo	Pôle espoir	x	x	
Lutte	Centre d'entraînement	x		
Escalade	Pôle espoir	x		
Natation	Centre d'accès	x		
Pelote basque	Pôle espoir Pôle France	x x	x	x
Rugby	Pôle outremer	x	x	
Squash		x		
Surf	Pôle espoir	x		
Tir à l'arc	Centre d'entraînement régional		x	

Source : « Déclinaison territoriale de l'action de l'ANS en matière de sport de haut niveau », CREPS de La Réunion, 2020



# UNE ÉVOLUTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ATHLÈTES POUR PASSER DU HAUT-NIVEAU À LA HAUTE PERFORMANCE

## Un modèle d'accession qui produit des « champions » dans nombre de disciplines sportives et qui participe de manière significative au rayonnement de l'île de La Réunion

Sur le total de SHN listés, se retrouvent une majorité d'hommes et de manière plus marquée encore, une très forte proportion de mineurs. Ainsi, seulement 84 athlètes féminines de haut niveau sont inscrites sur la liste ministérielle (contre 76 en 2020), soit un tiers des sportifs. Ce poids est relativement proche de celui des licences féminines à La Réunion (environ 35%).

Un seul athlète est inscrit en catégorie sport adapté et aucun athlète ne relève de la liste « handisport ». Ces éléments renforcent le constat de freins au développement de la pratique sportive pour les publics (volume faible de licenciés, infrastructures peu adaptées, problématique de mobilité accrue, professionnalisation des structures...).

Ce chiffre reste malgré tout à pondérer dans la mesure où la délégation ministérielle a été accordée pour ces publics aux fédérations « valides », empêchant ainsi une réelle visibilité sur le volume d'athlètes réellement concernés.

A noter que 4 arbitres et juges de haut niveau sont recensés à La Réunion sur les disciplines suivantes : Surf, Savate et Boxe.

Enfin, si aucun club professionnel de sport collectif n'existe sur le territoire, La Réunion est une terre de formation reconnue qui permet à de jeunes athlètes d'intégrer des structures professionnelles en football, handball ou encore basketball.



**Poids des féminines dans le total des sportifs réunionnais inscrits sur les listes en 2024**

**Tableau synthétique sur les Réunionnais aux Jeux Olympiques**

	JO	Nombre total d'athlètes	Total de médailles
<b>Londres 2012</b>	Jeux olympiques	3	2
	Jeux paralympiques	1	
<b>Rio 2016</b>	Jeux olympiques	6	1
	Jeux paralympiques	-	
<b>Tokyo 2021</b>	Jeux olympiques	6	6
	Jeux paralympiques	4	

Source : « Les réunionnais(e)s aux jeux olympiques », Sportivore n°11 Jeux olympiques – Vincent LAMOTTE – Juin 2021

## Vers des services « augmentés » et à forte valeur ajoutée pour les SHN, avec la mise en place de la Maison Régionale de la performance (MRP)

Si La Réunion permet « l'accession » vers le haut niveau, l'accès à la haute-performance implique de pouvoir disposer de leviers qui contribueront à la performance tels que : des infrastructures de qualité, un aménagement du projet scolaire ou professionnel, un encadrement de qualité, un suivi-socio professionnel poussé, un accompagnement médical et des services d'accompagnement à la performance...

Depuis 2021, les Maisons Régionales de la Performance sont déployées sur le territoire français. Sous l'impulsion de l'Agence Nationale du Sport et du Ministère des Sports, chaque CREPS se voit rattacher une MRP dans la cadre de la déclinaison territoriale du projet « Ambition Bleue ». Ainsi, le positionnement du CREPS comme chef de file du haut niveau et de la haute performance a été renforcé à travers :

- La création d'un poste de responsable régional de la haute performance visant à piloter et décliner, à l'échelon régional, la politique de l'ANS.
- Un positionnement de « guichet unique », pour l'ensemble des sportifs de haut niveau, où les besoins de chaque athlète doivent être appréhendés dans leur globalité. La MRP a pour rôle d'apporter des réponses performantes, intégrées et opérationnelles, quel que soit l'endroit où le sportif s'entraîne.
- Un renforcement de sa mission et de son offre de services autour de 4 axes : accompagnement socioprofessionnel, accompagnement paralympique, optimisation de la performance et analyse de la performance.

Les services de la MRP visent ainsi à appréhender à « 360° » les besoins des athlètes qui s'entraînent sur le territoire réunionnais et à faciliter l'accès aux ressources nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de performance. Ainsi, si le cadre d'entraînement et le programme relèvent de l'athlète et de sa Fédération, la MRP agit en tant qu'accompagnateur de proximité en charge de renforcer et de compléter l'offre déployée auprès des athlètes olympiques et paralympiques en fonction de leurs besoins.

### LES DISCIPLINES PHARES DU SPORT DE HAUT NIVEAU

En 2024, ce sont 34 disciplines représentées par au moins un athlète réunionnais sur liste ministérielle (contre 29 en 2020). Sur cette dernière olympiade, 5 nouvelles disciplines apparaissent. 18 d'entre elles intègrent 5 sportifs minimum sur liste. 35 % des athlètes sur de haut niveau sont issus des sports collectifs (Handball, Football, Basket Ball, Volley Ball et Rugby).

Sur la base des données licenciés 2021, et parmi les disciplines réunissant au moins 5 athlètes sur liste se démarquent au regard de leur volume de sportifs listés pour 10 000 licenciés. C'est le cas pour la pelote basque, le squash et l'haltérophilie dans une moindre mesure.

#### Les 10 disciplines ayant le plus de sportifs inscrits sur liste



Handball



Football



Pelote Basque



Basket Ball



Judo



Canoë Kayak



Cyclisme



Escalade



Basket ball



Squash

## La problématique du départ vers l'hexagone pour assurer le parcours des SHN vers la haute performance

Force est de constater que les parcours des jeunes sportifs vers la haute performance sont plus complexes que ceux de leurs homologues de l'hexagone. Comme évoqué précédemment, plusieurs freins sont évoqués par les acteurs : un niveau de confrontation insuffisant, un manque de structures et d'encadrants de haut niveau, la prise en compte hétérogène par les fédérations sportives des spécificités Outre-Mer dans leur politique de haut niveau...

Le développement du sport de haut niveau se heurte également à des écueils liés à la configuration géographique et démographique de La Réunion avec une « masse critique » qui ne permet pas de disposer d'une base élargie de pratiquants (potentiel de détection).

Pour faire face à ces problématiques, La Réunion a développé une dynamique de coopération régionale afin de multiplier les possibilités de confrontations avec la zone Océan Indien et l'Afrique de l'Est. Le programme INTERREG piloté par la Région, la commission de l'Océan Indien constitue des outils structurants pour ces coopérations et les partenariats avec d'autres pays (Afrique du Sud, Sénégal) sont à l'étude.

Cependant, la question de la continuité du parcours du jeune sportif réunionnais vers le haut niveau national implique dans la plupart des cas un départ vers l'hexagone même s'il peut conduire à un déracinement parfois trop précoce et pouvant être facteur d'échec.

A ce titre, un dispositif spécifique d'accompagnement des sportifs ultramarins a été mis en place, permettant un suivi par le CREPS du jeune sur le lieu de poursuite de son double projet. Préalablement à cet accompagnement, il s'agit au premier chef de lever les freins liés à la mobilité de ces sportifs, liés :

- Au coût des déplacements extra territoriaux.
- A l'offre des liaisons aériennes pour rallier des territoires entraînant des temps de déplacements importants.

“ Le sport, quel que soit son mode de pratique, sous forme de loisir ou de compétition est synonyme de rencontres, avec d'autres, avec un environnement et implique dans la majorité des cas de se déplacer

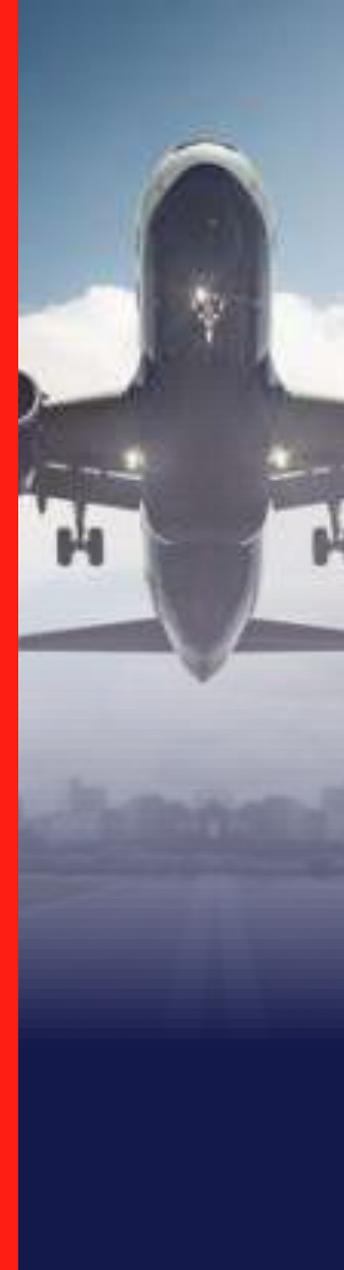
Source : rapport de Dominique Théophile sénateur – Politiques publiques du sport en Outre- Mer

### Les dispositifs d'aide à la mobilité (indiv. Ou coll.)



- Conseil régional : ARESME (Bourse d'étude secondaires Sportives dans l'hexagone et BRESUP (Bourses Régionales des Études SUPérieures Sportives en Mobilité) et contrats d'objectifs avec les ligues et comités,
- Conseil départemental pour les athlètes inscrits sur liste ministérielle, jeunes espoirs et collégiens,
- Etat et ses agences :
  - ✓ Crédits exceptionnels ANS en 2023 et 2024 au titre du renchérissement du coût des déplacements aériens,
  - ✓ Fonds d'Echanges à But Educatif, Culturel et Sportif (FEBCS)
  - ✓ Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM) avec au delà du dispositif « grand public » la création en 2021 d'un dispositif ciblant les jeunes espoirs sportifs.

L'ORESSSE - Office Réunionnais des Echanges Sportifs et Socio-éducatifs - soutenue par le Département, la Région et l'Etat agit également en faveur de la mobilité. Cet organisme associatif est spécifique au territoire réunionnais.



## La question de la coordination des moyens dédiés au haut niveau



Le sport de haut niveau s'articule autour d'un écosystème relativement riche : Etat, collectivités territoriales, mouvement sportif, rectorat, parents... qui contribuent de manière directe ou indirecte à la réussite du double projet des sportifs de haut niveau réunionnais : scolaire et sportif. Cette densité des acteurs nécessite une réelle coordination des moyens, rendue parfois difficile par :

- Un manque de lisibilité des périmètres d'intervention de chaque acteur et des compétences partagées en matière de sport.
- Des critères d'accessibilité aux financements qui varient selon les partenaires et les politiques menées par chacun.

La question de lisibilité des dispositifs à La Réunion a ainsi été largement évoquée par les différents interlocuteurs. Force est de constater que l'empilement d'interlocuteurs et de dispositifs sur ce champ constitue une difficulté notamment pour des acteurs peu professionnalisés. Au-delà de la coordination des moyens financiers, les ressources mobilisables doivent contribuer à améliorer la capacité des structures à accompagner les projets d'accession vers le haut niveau. Pour cela, 3 enjeux majeurs apparaissent :

- La capacité à soutenir la professionnalisation du mouvement sportif et des acteurs de terrain, notamment pour la détection et la formation des meilleurs potentiels.
- La capacité à disposer d'une offre suffisante et de qualité en équipements structurants, tant au niveau des espaces de pratiques, que des espaces annexes (médical, musculation...) et des structures d'hébergement.
- La capacité à soutenir les actions favorisant la haute performance tels que : l'accueil d'équipes de France ou étrangères, la multiplication des confrontations, la montée en compétence de l'encadrement... qui peuvent constituer des leviers forts dans ce processus.

Le modèle réunionnais d'accès à la performance nécessite, pour améliorer ses effets, une concertation forte entre les acteurs et une meilleure répartition des moyens alloués, autour d'une véritable stratégie territoriale du haut niveau.



# LES JEUX DES ILES DE L'OCÉAN INDIEN, UN ÉVÉNEMENT EMBLÉMATIQUE POUR LE SPORT RÉUNIONNAIS



Extrait du tableau des médailles de la 11<sup>ème</sup> édition des JIOI 2023

	Or	Argent	Bronze	Total
Madagascar	121	71	80	272
Maurice	91	89	103	283
<b>La Réunion</b>	<b>80</b>	<b>90</b>	<b>74</b>	<b>244</b>
Seychelles	11	33	40	84

 **720**

## Délégation réunionnaise

Une délégation composée de 450 athlètes, et plus de 268 personnes de l'encadrement technique et médical s'est déplacée en 2023 à Madagascar

Les Jeux des îles de l'océan Indien, dont la 11<sup>ème</sup> édition s'est déroulée en septembre 2023, rassemblent des sportifs de diverses disciplines issus des Comores, des Maldives, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, et pour la France, des deux départements français de la région, à savoir de La Réunion et de Mayotte. Le nombre de disciplines doit être au moins égal ou supérieur à 10 et impérativement comprendre l'athlétisme et la natation. Le nombre de disciplines varie selon le pays hôte (17 disciplines en 2023).

Depuis sa création en 1979, La Réunion a d'ores et déjà organisé 3 fois l'événement (1979, 1998, 2015). Cet événement majeur pour les sportifs réunionnais présente comme avantage de :

- Renforcer les opportunités de confrontations pour les sportifs réunionnais (la délégation réunionnaise comptait 452 athlètes en 2023) et leur expérience de la compétition.
- Permettre aux pays hôtes d'impulser une politique d'investissement en matière d'infrastructures sportives et de disposer de retombées économiques fortes (environ 1 000 athlètes accueillis).
- Donner de la visibilité à la pratique sportive dans les territoires concernés.

La participation de la délégation réunionnaise à l'événement repose en grande partie sur le soutien institutionnel, aux côtés des partenaires privés (Air Austral par exemple). Ainsi, la Région (450 000 €), le Département (450 000 €) et l'Etat (585 778 €) ont apporté une aide globale minimum de 1,485 M€ pour couvrir les besoins de financement de participation de la délégation réunionnaise aux Jeux (soit environ 3 300 € minimum par athlète sélectionné).

### Questions clés

Faut-il construire, à travers le PST, un véritable schéma territorial de développement du HN à La Réunion ?

Quelle stratégie portée pour mieux individualiser les parcours et la réussite du double projet des sportifs « espoirs » ?

Quels leviers mobiliser pour renforcer la montée en compétences des acteurs du HN (dirigeants, cadres techniques...) ?

### FORCES

- Un potentiel de jeunes sportifs important en nombre, permettant de positionner La Réunion comme une terre de formation
- Des sites de préparation diversifiés, qui permettent d'être une destination privilégiée dans le cadre de stages
- Des staffs et entraîneurs réunionnais qui ont déjà démontré leurs capacités à former des futurs sportifs de haut niveau
- Une volonté politique des collectivités territoriales pour accompagner les sportifs de haut niveau
- Un rayonnement de l'île au travers les jeux de l'OI et la mobilisations des acteurs



### OPPORTUNITES

- Une hausse des capacités d'accueil du CREPS à travers le programme de réhabilitation des infrastructures
- Des atouts à mettre en avant pour l'accueil de délégations françaises et étrangères (climat, relief...)
- La coopération avec les acteurs de l'OI, tant en matière de confrontations que de mise en réseau des compétences
- La signature d'une convention entre le MEDEF, le CREPS et la Région Réunion



### FAIBLESSES

- Le manque de compétences disponibles en matière d'encadrement technique et au sein du mouvement sportif ou des services d'Etat
- Des infrastructures peu adaptées à la haute performance
- Un déficit d'accompagnement des jeunes athlètes et de leurs familles en mobilité
- Un accompagnement par les fédérations relativement hétérogène selon la discipline
- Un déficit de confrontation pour les athlètes



### MENACES

- Une difficile prise en compte des spécificités insulaires dans les politiques fédérales portées au niveau national
- L'échec d'athlètes en mobilité vers l'hexagone, lié au déracinement des jeunes
- Des coûts de transports de plus en plus élevés, qui freinent les marges de manœuvre des SHN

# PAROLES D'ACTEURS -

## La mobilité des sportifs, les échanges et compétitions

### Questions clés

Comment rendre plus efficient le soutien à la mobilité des athlètes vers l'hexagone ?

Comment renforcer l'ingénierie financière des acteurs du mouvement sportifs ?

Quelle stratégie d'accompagnement des acteurs pour faciliter le déploiement de projets de coopération régionale ?

Faut-il renforcer le rôle du CREPS et sa présence en hexagone pour le suivi des SHN réunionnais ?

### FORCES

- Un accompagnement multi-partenarial à la mobilité extraterritoriale par les acteurs publics dès le collège
- Un réseau au sein du mouvement sportif à la fois à national et avec les pays de l'Océan Indien

### OPPORTUNITES

- Une zone Océan Indien / Afrique en recherche de coopération et confrontation certes mais n'ayant pas toujours la capacité d'y mettre les moyens
- Un accès à une diversité et richesse culturelle et humaine
- Le programme INTERREG et des pistes d'élargissement
- Les travaux et évolutions engagés en matière de mobilité intra territoriale

### FAIBLESSES

- Des crédits insuffisants pour répondre à l'ensemble des demandes
- Un manque de connaissance des différents publics cibles (Elite, autres sportifs listés...)
- Un manque de synergie entre les dispositifs et une trop grande autonomisation des structures nuisible aux plus démunis
- Des sportifs isolés et désavantagés en matière de confrontation sportive
- L'absence ou difficulté d'avance de trésorerie dans les structures associatives en faveur des mobilités
- Une ingénierie limitée et hétérogène selon les structures pour organiser et mobiliser les crédits

### MENACES

- La hausse des coûts de transports extraterritoriaux
- Des plans de vols complexes (durée des escales, nombre de places disponibles)
- La tendance des dirigeants associatifs et politiques à faire des choix sur la base de critères essentiellement économiques
- Une réglementation française limitant les déplacements avec les mineurs et l'accueil de délégations étrangères de l'Océan Indien à La Réunion



# LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS À LA RÉUNION, DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL À L'IMPACT LOCAL

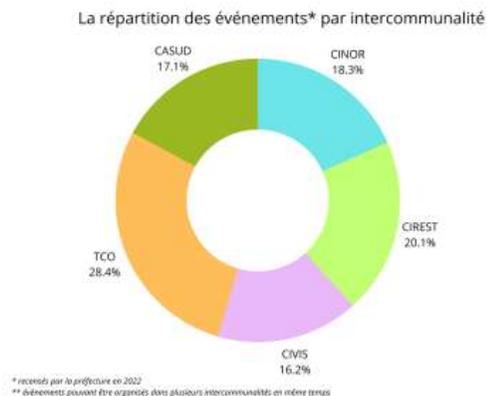
Si les projecteurs sont tournés vers l'hexagone en matière de Grands Evénements Sportifs Internationaux (GESI) avec l'organisation d'événements exceptionnels (JO 2024, championnats du monde ou d'Europe,...), La Réunion est particulièrement active et organise tous les ans de très nombreuses compétitions de premier rang.

Pour les plus emblématiques, ces événements sont l'occasion d'accueillir le monde, avec la présence de nombreux sportifs non réunionnais, un nombre de spectateurs non négligeable, et souvent le déplacement d'officiels et de staff des équipes. La typologie des événements récurrents accueillis sur le territoire permet de dégager deux constats :

- Il existe une large palette de disciplines sportives (14 en 2022 sur les événements d'envergure identifiés) qui font le choix d'organiser des événements d'ampleurs, permettant ainsi de leur donner de la visibilité et de renforcer les possibilités de confrontation pour les sportifs locaux.
- Ensuite, certaines spécificités locales contribuent à l'accueil de ces événements, que ce soit en lien avec les caractéristiques naturelles (mégavalanche, Grand Raid...) ou culturelles (pelote basque) du territoire.

En complémentarité à ces manifestations d'envergure, d'autres événements locaux sont organisés.

Sans être exhaustifs, ce sont par exemple, près de 300 événements de sports de nature, soumis à une déclaration en préfecture (hors événement se déroulant sur une même commune), qui ont été recensés en 2022, avec un maillage relativement équilibré sur le territoire (4 des 5 intercommunalités organisent en moyenne 50 manifestations sportives).



Source : DTA - CDESI de La Réunion - 2022

## Focus sur un événement phare : LE GRAND RAID

Rendez vous incontournable pour les passionnés de trail, le Grand Raid est un marqueur fort du territoire : il bénéficie d'une notoriété internationale, attirant chaque année de nombreux sportifs et leurs accompagnants (plus de 6 700 athlètes en 2023).

De La Réunion ou d'ailleurs, l'accueil des délégations nécessite la mobilisation des acteurs économiques du territoire avec d'importantes retombées économiques sur différents secteurs économiques (transport, hôtellerie, restauration...). Pour les athlètes extérieurs, la participation à la manifestation est souvent couplée à un séjour plus long permettant de découvrir les différents atouts de l'île.



+ de 6 700

Athlètes au départ en 2023



9 M€

estimés de retombées économiques hors valorisation médiatique en 2021



83%

de taux d'occupation dans l'hôtellerie en 2015

Source : Observatoire régional du Tourisme

# Panel d'événements d'envergure internationale soutenus par le Conseil Régional de La Réunion en 2023

Evènement	Discipline	Lieux	Récurrence
La Run Slalom	Canoë Kayak	Ste Suzanne	annuelle
Master international de Pelote Basque	Pelote Basque	St Denis	ponctuel
Rencontre inter Iles océan Indien des U18 et U20	Athlétisme	L'Etang-Salé	annuelle
Tour Auto - Rallye de La Réunion	Automobile	Toute l'île	annuelle
Tournoi International de Badminton	Badminton	St Denis	annuelle
Open des Mascareignes	Judo	St Paul	annuelle
Tour de l'île	Cyclisme	Toute l'île	annuelle
Mégavalanche	Cyclisme	St Paul	annuelle
Grand Raid de La Réunion	Trail	-	annuelle
Open de La réunion de Parapente	Vol libre (parapente)	St Leu	annuelle
Etape de la Coupe de France de Bloc	Escalade	St Leu	annuelle
Open de Golf de La Réunion	Golf	St Paul	annuelle
Tournoi de Noël	Lutte	St Joseph	annuelle
Finale du Championnat du Monde de Trial	Trial	St Denis	ponctuelle
Run Kréolia	Voile	St Paul	annuelle

Source : Région La Réunion

**53%**  
Des événements  
d'envergure relèvent  
des activités de pleine  
nature



# PARIS 2024, UN HÉRITAGE OLYMPIQUE QUI DOIT AUSSI BÉNÉFICIER À LA RÉUNION

Sur l'ensemble du territoire régional, mouvement sportif, collectivités, services de l'état et établissements scolaires se sont saisis des Jeux au travers les trois leviers ci-contre :

Dans le cadre des JOP 2024, 4 sites réunionnais ont été retenus comme « centres de préparation aux Jeux » (CPJ) pour les délégations étrangères :

- **Stade d'eau vive intercommunal** de Sainte-Suzanne (CINOR) pour le Canoë-Kayak (slalom)
- **Le Centre nautique Michel Debré** à Saint Denis pour la natation olympique et paralympique
- **Le Complexe Jean Ivoula** à Saint Denis pour le football
- **Le Gymnase Champ Fleury** à Saint Denis pour les disciplines du Volley-ball et badminton



21 collectivités labellisées : la Région, le Département, le CROS et 18 communes ou EPCI

Appel à projet Impact 2024



Sur les trois dernières années, 13 projets soutenus financièrement par les services DRAJES sur les 3 dernières années (montant total de 115 000 €)

Les collectivités et le mouvement sportif se sont pleinement saisis de l'événement pour créer des temps forts. Le programme est riche d'initiatives et sera ponctué de rendez vous d'ici les JOP 2024, avec notamment :

- **La semaine réunionnaise olympique et paralympique** : du 01 au 12 juin 2024
- **La relais de la flamme** : 12 juin 2024
- **La journée olympique et paralympiques** : le 23 juin 2024

D'autres actions ont été déployées , notamment par le Département à travers son plan d'action « D'sport » (jeux concours, « Terre de champion », relais de la flamme...).



**CENTRES DE  
PRÉPARATION AUX JEUX**



**DISPOSITIFS ET  
LABELS**



**ANIMATION  
TERRITORIALE**



06

Développement  
économique et  
attractivité





# DES CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES QUI DONNENT LA PART BELLE AUX SPORTS DE NATURE

## Des activités terrestres, itinérantes ou non, qui constituent des marqueurs importants pour l'attractivité de l'île

Si le littoral, avec l'Océan Indien, constitue le terrain de jeu des activités nautiques, ce sont davantage sur les « Hauts » que ce sont développées les activités terrestres. Bénéficiant d'un parc national classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, d'un GR® R2 de plus de 130 km, les activités sont principalement portées par la marche et la randonnée pédestre (pour rappel : 1<sup>ère</sup> pratique sportive des réunionnais).

Au total, 190 boucles de randonnées sont ainsi recensées, permettant une pratique itinérante ou non. Les sentiers de randonnée, notamment à travers les cirques de Mafate, Salazie et Cilaos, offrent aux visiteurs l'opportunité d'explorer une biodiversité unique. En 2022, 1 500 000 passages ont été comptabilisés sur les 23 sentiers équipés d'éco-compteurs, et notamment les sentiers du col des Bœufs (185 000 passages), col du Taïbit (85 600 passages) et le sentier Scout (40 600 passages).

Ces activités peuvent être pratiquées de manière itinérante, avec plus de 86 000 nuitées réservées en gîtes de randonnées en 2022. Au côté de la marche, l'île dénombre de nombreux sites d'escalade, de canyoning et de spéléologie. De même, les 42 sites de vol de parapente sont classés parmi les meilleurs au monde, avec un potentiel de 300 jours de vol par an.

Certaines collectivités se sont ainsi appuyées sur les sports de nature pour renforcer leur identité et se positionner comme de véritables « pôles » de pratique ; c'est notamment le cas de la commune de Sainte Rose ou d'autres communes situées à l'Est de l'île.

Sites d'activités terrestres	Nombre
Boucles de randonnées	190
Canyons	98
Refuges de montagne	28
Sites de falaises et blocs d'escalade	29
Parcours acrobatique et accrobranche	3

Source : Data ES - mars 2024



### 1 500 000

passages en sentiers forestiers de janvier à décembre 2022 sur les 23 chemins disposant d'un éco-compteur à La Réunion



### 86 164

Nuitées enregistrées dans les gîtes de randonnées en 2022



## Des sites emblématiques pour la pratique des activités de pleine nature, mais qui n'en demeurent pas moins fragiles

La Réunion bénéficie d'une notoriété internationale en matière de pratique sportive de pleine nature, au regard de la concentration des sites mais également de leur niveau d'exigence. Ces sites contribuent à répondre aux attentes des pratiquants locaux et des touristes (contact avec la nature, dépense physique exigeante, nouvelles expériences...).

L'engouement pour les sports nature provoque en contrepartie une sur-fréquentation de certains sites (cirque de Mafate pour la randonnée, sites de Fleur Jaune pour le canyon...), qui semblent avoir atteint leur capacité de charge maximale au-delà de laquelle la dégradation du milieu peut s'accroître. Le développement des pratiques de loisirs et de tourisme sportif de nature doit donc se faire de manière raisonnée et harmonieuse, en accord avec les ressources et les contraintes du contexte insulaire local.

Différencier l'accès aux sites de pratique en fonction des publics pratiquants (réservation des zones les plus fragiles à un public initié) afin de réduire les impacts d'une fréquentation trop importante sur les zones sensibles est une question qui mérite d'être posée.

De même, il apparaît nécessaire de maîtriser l'aménagement des espaces à travers plusieurs leviers potentiels : suivi des flux de fréquentations, qualification des espaces en fonction du niveau de pratique pour mieux canaliser les flux, programmation anticipée de l'entretien des sites, déploiement adapté de la signalétique et de la communication...

A noter que le Département de La Réunion dispose d'une compétence sur les PDESI (plans départementaux des espaces sites et itinéraires) et les CDESI (commissions départementales des espaces, sites et itinéraires). Au travers de ces « outils fonciers », il est compétent pour planifier et suivre la maîtrise du développement des sports de nature, notamment sur les enjeux d'accessibilité et la gestion de l'espace entre les différentes disciplines et usages (randonnée, trail, vélo, sports à moteurs...).

La prise en compte des spécificités de ces pratiques suppose une volonté politique forte d'agir pour un développement maîtrisé des sports de nature, tant par les élus des différents échelons territoriaux que par les acteurs du sport en général, où la reconnaissance de ces activités semble moins marquée que pour d'autres sports plus « traditionnels ».



## Une offre diversifiée pour les activités nautiques et aquatiques malgré les risques sécuritaires

Sites d'activités aquatiques et nautiques	Nombre
Sites de plongée	58
Sites d'activités aquatiques et nautiques	36
Baignades aménagées	16
Point d'embarquement et de débarquements	11
Port de plaisance	8
Terrain de Kayak polo	4
Stade d'eau vive	3
Sites de pêche	2
Stade de canoë-kayak de vitesse	2
Stade de ski nautique	1

Source : Data ES - mars 2024

 141

**Sites dédiés aux activités nautiques et aquatiques**

 2,5 M€

**De budget en 2021 pour le GIP Centre Sécurité Requin**

200 km de côtes dont 30 km de plages en majorité dans l'ouest et le sud du territoire caractérisent l'île et permettent à La Réunion de bénéficier d'une diversité naturelle exceptionnelle comprenant des plages, des lagons, des récifs coralliens et des fonds marins riches. Le tourisme bleu intègre diverses activités de pleine nature liées à la mer telles que la plongée, la pêche, le snorkeling, le surf, la voile... :

- **Plongée sous-marine** : les eaux entourant l'île offrent des sites de plongée exceptionnels, avec des récifs coralliens colorés, une vie marine diversifiée.
- **Pêche sportive** : La Réunion est réputée pour la pêche sportive, attirant les amateurs de pêche qui cherchent à capturer des espèces variées dans les eaux riches de l'océan Indien.
- **Activités nautiques** : les visiteurs peuvent profiter de la baignade, de la voile, du surf, du kite surf et d'autres activités nautiques le long des côtes de l'île. De même, le stade d'eaux vives de Sainte-Suzanne contribue à la diversité de l'offre.

A noter que si l'île bénéficie d'un cadre exceptionnel, la baignade en lagon ne constitue que la 10<sup>ème</sup> pratique sportive libre pour les réunionnais, ces activités n'étant pas culturellement privilégiées par les habitants.

Comme toute façade littorale, les activités nautiques et aquatiques peuvent être confrontées à des risques (conditions météorologiques changeantes, courants parfois forts...). De plus, la présence de la faune marine, y compris certaines espèces de requins, ont pu soulever des préoccupations en matière de sécurité. Si La Réunion n'a plus déploré d'attaque de requin depuis 2021, c'est en raison des mesures de prévention et de gestion des risques qui ont été mises en place pour garantir la sécurité des pratiquants (vigies requins, zones sécurisées, filets anti-requins, water patrol...) portées aujourd'hui par le GIP Centre Sécurité Requin).

Enfin, la conservation marine et la protection de l'écosystème côtier continuent d'être intégrées dans la planification du tourisme bleu afin de préserver la sécurité des visiteurs tout en garantissant la protection de ces espaces (ex: labellisation des plages).

## LE TOURISME À LA RÉUNION C'EST :

263 600

touristes extérieurs accueillis sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023, en hausse de 30% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022



Un marché hexagonal qui reste largement majoritaire



Des visiteurs extérieurs viennent de France



1,8 milliards d'euros

De consommation touristique en 2019

Une dynamisme économique porté par la prédominance de la clientèle locale

63%

De la consommation touristique totale est liée à la clientèle locale

## Le sport, une des composantes clés d'un secteur touristique dynamique

L'économie réunionnaise montre des signes de résistances dans un contexte pourtant difficile (inflation, crise sociale et environnementale...). En 2022, le produit intérieur brut (PIB) augmente de 2,7 %, soit un rythme proche de celui d'avant la crise sanitaire. En 2022, la croissance est portée à parts égales par la consommation des ménages, celle des administrations publiques et les dépenses touristiques.

Le secteur touristique est ainsi un puissant facteur de création d'emplois. Son poids économique est considérable, avec des effets d'entraînement connexes très variés (transport, urbanisme, art de vivre, évènementiel, culture, patrimoine...) dans lequel le poids du sport est conséquent.

L'attractivité touristique de l'île s'appuie principalement sur ses atouts naturels avec des paysages et des environnements variés, propices, tant sur le littoral (mer, lagons...) que sur les hauts (volcan actif, cascades...). Cette richesse est propice aux activités de pleine nature et le sport est également un moyen innovant pour découvrir le territoire de façon intelligente et active (modes doux, itinérance...).

Déjà, en 2018, le schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion (SDATR) évoque 4 chantiers au sein desquels les activités sportives occupent une place importante : la randonnée est notamment identifiée comme une locomotive et les autres activités de pleine nature sont reconnues comme filières différenciantes.

Ainsi, le tourisme est une composante majeure de l'attractivité de La Réunion. Evidemment, il peut également être porteur de nuisances, notamment environnementales, en lien avec sa massification, et les phénomènes de « sur-tourisme ».

De même, de nouvelles demandes touristiques se font jour : quête d'authenticité, digitalisation, santé et bien-être, partage du mode de vie des habitants, agritourisme... qui conduisent les acteurs du tourisme réunionnais à repenser sa stratégie touristique : moderniser des actifs souvent anciens, opérer la transition écologique, innover dans les services et les offres, impacter plus positivement encore les différents territoires.

# PAROLES D'ACTEURS -

## Développement maîtrisé des sports de nature et tourisme

### Questions clés

Faut-il renforcer l'identité collective réunionnaise autour des sports de nature, notamment pour le territoire des « Hauts » ?

Est-il nécessaire de mieux valoriser les retombées économiques et la contribution des sports de nature au dynamisme local ?

Faut-il s'appuyer sur la qualification des espaces de pratiques de pleine nature pour garantir un meilleur maillage territorial de l'offre ?

Comment renforcer la structuration de l'offre et la mise en réseau des acteurs ?

### FORCES

- Un patrimoine naturel attractif et un climat favorable tout au long de l'année
- Une diversité de sites de pratiques d'activités sportives disponibles via le tissu associatif et commercial
- Ecotourisme et prise en compte de la préservation de l'environnement
- Des évènements sportifs à notoriété internationale et soucieux de la préservation des espaces
- Le poids de l'activité touristique intérieure
- Une dynamique entrepreneuriale constante
- Des formations dispensées à La Réunion ( ex: métiers de la forme)



### OPPORTUNITES

- Un fort potentiel de développement touristique intérieur et extérieur
- Le développement d'une gamme diversifiée de produits sportifs
- L'adhésion d'une part de la population à l'activité sportive comme vecteur de santé et de bien être et le développement du sport pour tous partout
- Un secteur d'emploi en développement notamment pour la professionnalisation des jeunes

### FAIBLESSES

- L'insuffisance d'espaces de pratiques en accès libre et couverts
- Une offre d'hébergement à faible coût
- L'absence de schéma directeur et d'animation de réseau par la CDESI
- Peu de relations entre les acteurs privés marchands et non marchands
- Des emplois potentiellement précaires (temps partiel, niveau de rémunération)
- Un manque de structuration des clubs sportifs dans certaines disciplines pour accueillir les jeunes
- Un coût de pratique pour les sports de nature limitant l'accès
- Les conflits d'usages sur l'espace public



### MENACES

- La dégradation des espaces de pleine nature (fréquentation manque de maintenance...)
- L'accroissement des conflits d'usage
- Les risques naturels limitant les accès aux sites
- La capacité financière des collectivités à investir dans l'aménagement des sites
- Une hausse de l'accidentologie par manque d'information, de préparation et d'équipements d'une part des pratiquants et/professionnels
- La responsabilité des maires pouvant être engagée dans certains accidents



# UN SECTEUR MARCHAND DU SPORT DYNAMIQUE MAIS QUI RESTE PEU VISIBLE ET RECONNU

Depuis la crise sanitaire, la filière marchande du sport bénéficie d'une dynamique positive avec une hausse de +14% du nombre de créations entre 2020 et 2022, pour atteindre un volume de 192 établissements recensés sur la dernière année.

Le secteur se compose principalement des établissements relevant du commerce de détail d'articles de sports (42% des établissements), suivi des filières des centres de cultures physiques (20%) et des « autres activités liées au sport » (19%).

L'offre est principalement développée à l'ouest (TO) et au nord (CINOR) de la Région, qui concentrent 60% des établissements recensés.

Les opérateurs marchands tels que définis ci après rassemblent les entreprises de service sportif en matière d'encadrement ou de mise à disposition d'équipements et de commerce de détail. Afin d'élaborer un panorama des établissements à vocation sportive sur le territoire, les classifications APE ci après ont été retenue :

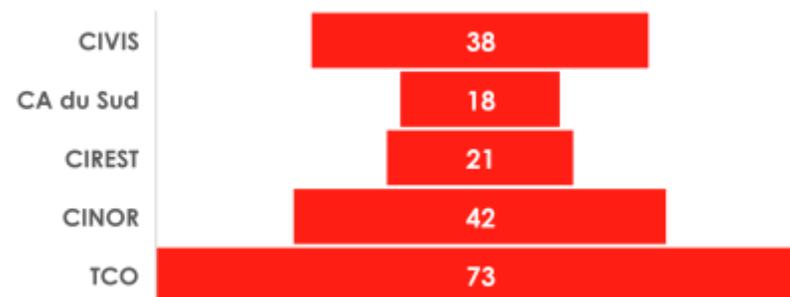
- 4764 Z : Commerce de détail d'articles de sport en magasin
- 9312 Z : Activités de clubs de sports
- 9313 Z : Activités de centres de culture physique
- 9319 Z : Autres activités liées au sport
- 4764 Z : Commerce de détail d'articles de sport en magasin
- 7721 Z : Location, bail d'articles de loisirs et de sport

Les clubs sportifs n'appartenant pas au secteur marchand et les gestionnaires d'équipements sportifs rassemblant des opérateurs privés et publics sont exclus du périmètre.

Evolution du nombre d'établissements recensés dans le secteur marchand du sport entre 2012 et 2022



Répartition par EPCI des établissements marchands du sport en 2022



Source : Open Data URSSAF Février 2024

Au côté des enseignes de vente d'articles de sport, un certain nombre d'entreprises de la filière marchande interviennent dans les secteurs du tourisme (prestataires de loisirs, loueurs...) ou de la santé (coach sportif).

Sur les opérateurs de loisirs qui compose la filière, le syndicat des professionnels des activités de loisirs (SYPRAL) évoque plusieurs difficultés pour les entreprises adhérentes et notamment :

- Des entreprises de petite taille, avec ou sans emploi, conduisant à des faibles capacités de développement et d'investissement.
- Une offre atomisée, qui peine à gagner en visibilité à l'échelle d'un bassin de vie.
- Des difficultés à recruter des professionnels compétents et formés, notamment sur des emplois de saisonniers pendant les hautes saisons touristiques.

En l'absence de réseau structuré, de données chiffrées actualisées et d'un périmètre suffisamment défini, la filière marchande du sport peine à valoriser son poids, sa légitimité et son impact en termes d'emplois et de retombées économiques.

Pour autant, le sport peut être un levier économique à part entière dans le tissu réunionnais. Le sport est d'ores et déjà partie prenante d'un certain nombre de secteurs identifiés comme stratégiques par le Conseil régional dans le cadre de son schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII), « La nouvelle économie ».

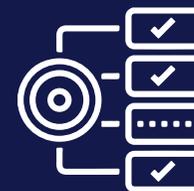
C'est notamment le cas pour les secteurs du numérique (pratique à domicile, objets connectés, applications, esport...), de la silver économie (maintien de l'autonomie des personnes âgées à travers la pratique), la santé, l'audiovisuel (événements sportifs), ou encore l'économie verte (développement durable, réemploi du matériel sportif...).

La conférence du sport peut être un espace d'ouverture du monde économique vers les acteurs du sport et vers les partenaires institutionnels, pour travailler collectivement au développement d'une véritable filière économique du sport.



07

En synthèse, les  
enjeux **transversaux**





# LES DÉFIS D'AVENIR QUI TRAVERSENT LE SPORT RÉUNIONNAIS



## Une contrainte environnementale croissante qui s'impose aux acteurs du sport

La Réunion, inscrite au Patrimoine Mondial de l'humanité de l'UNESCO en 2010, est d'ores et déjà marquée par les enjeux environnementaux avec des impacts potentiels sur les pratiques et notamment :

- Un **réchauffement climatique** et des catastrophes climatiques de plus en plus récurrentes (pluies et cyclones plus réguliers et intenses, sécheresse, manque d'eau...) qui influenceront sur **les conditions de pratique**.
- Une **préservation des espaces** s'impose comme une priorité, afin de maintenir la biodiversité des milieux naturels et la richesse du patrimoine de l'île.
- L'augmentation de la population et des besoins en logements, associés aux **contraintes urbanistiques et d'artificialisation des sols freineront la capacité des collectivités à porter de nouveaux projets** de construction d'équipements sportifs.
- La rénovation des équipements et les enjeux de **sobriété énergétique** sont des points clés d'avenir pour les politiques sportives locales.



## Le sport comme composante intégrale de la santé et de l'inclusion de tous les publics

Dans la continuité des politiques menées, le sport devra constituer un maillon fort de la politique sociale du territoire en travaillant à l'adaptation de son offre face à divers enjeux :

- Une population encore jeune mais avec des **indicateurs de santé fragiles** liés à la sédentarité et à l'obésité des enfants et adolescents. La place des **activités physiques dans le quotidien devra être renforcée** en s'appuyant sur l'école et les fédérations sportives.
- L'évolution démographique projetée montre un **vieillessement de la population**. Il sera alors tout aussi important de développer la pratique à destination des seniors dans la mesure où **l'activité physique agit sur la santé et la prévention de la perte d'autonomie**.
- Le développement des pratiques suppose une meilleure **accessibilité géographique** à l'offre, notamment au regard des **problématiques de mobilité intra-territoriale** de La Réunion. L'accès aux savoirs fondamentaux (savoir nager notamment) et aux équipements et espaces de pratiques s'avèrent essentielles.
- Au regard du taux de pauvreté et des difficultés socio-économiques observées, il sera également essentiel de veiller à **l'adaptation de l'offre à tous les publics qui en sont éloignés**. L'accès à la pratique devra également être renforcée pour les personnes en situation de handicap, en dépassant le stade des intentions et ambitions affirmées.



## Un isolement géographique qui doit être un vecteur de coopération renforcée

La coopération entre les acteurs apparaît comme une problématique impactant défavorablement le développement du sport à La Réunion. Si les constats sont partagés de longue date, les actions correctives semblent tarder à se concrétiser.

- Pour de nombreux acteurs, qu'il s'agisse de communes ou de clubs sportifs, disposant d'un faible niveau de structuration, il est difficile de disposer d'une **visibilité continue sur les opportunités de financements**, et implique une plus grande **efficience dans la communication** entre les acteurs.
- Une **synergie et complémentarité entre les politiques territoriales du sport** pourraient être recherchées pour plus d'efficience dans les aides publiques, notamment dans des domaines stratégiques du sport (équipements, haut niveau...).
- **Les passerelles entre les acteurs du sport et d'autres secteurs** (éducation nationale, professionnels de santé...) doivent être favorisées pour renforcer la transversalité du sport et décroïsonner le secteur.
- Les acteurs du sport réunionnais devront, dans tous les contextes et à tous les niveaux, **s'aligner sur une mission et un message commun favorisant le développement du sport** à La Réunion. L'alignement des objectifs, des valeurs, des principes et des politiques devra contribuer à maximiser les moyens et l'influence du sport.

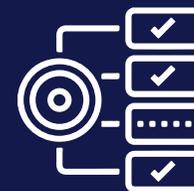


## Un système sportif qui doit être cohérent, efficace et durable

- La fragilité du modèle associatif réunionnais impacte la capacité des structures à se développer, se professionnaliser et renouveler leur gouvernance, alors que les partenaires institutionnels s'appuient sur le mouvement sportif pour déployer leurs politiques (santé, insertion...) et toucher de nouveaux publics. L'enjeu de la consolidation et du renouvellement du modèle apparaît essentiel.
- En raison de leur taille et de leurs ressources, les acteurs associatifs et les plus petits territoires ne disposent pas des compétences nécessaires relatives à **l'ingénierie de projets et la recherche de financements**, freinant ainsi le déploiement et la pérennité de nouvelles actions sur le territoire.
- Le système du sport doit s'adapter à l'évolution des pratiques et garantir la **prise en compte des besoins des pratiquants autonomes** tant en matière d'aménagements des espaces publics, de services offerts que d'accès à l'information.
- Le contexte amène les acteurs du sport à garantir une pratique sécuritaire à tous les réunionnais, en veillant à partager un cadre social positif pour tous. **Des environnements sportifs sécuritaires, accueillants et inclusifs nécessitent de mettre l'accent sur les principes de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité**, la sensibilisation culturelle et le soutien aux initiatives de lutte contre les discriminations et les violences.
- La **structuration progressive d'une offre sportive marchande** peut également favoriser une meilleure accessibilité à la pratique (maillage territorial, diversité de l'offre...). La définition de nouvelles collaborations avec ces acteurs doit être davantage considérée avec une prise en compte de la filière du sport dans son ensemble.

08

# Annexes



### DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

- Partenariats et mise en œuvre de contrats d'objectifs pluriannuels avec les ligues et comités sportifs
- Aide à l'emploi

### ACCES AU HAUT NIVEAU

- Soutien aux sections d'excellence sportives
- Bourses Régionales des Etudes SUPérieures Sportives en Mobilité (BRESUP – Sport)
- Financement des travaux de réhabilitation et d'extension du CREPS et accompagnement à la Maison Régionale de la Performance

### EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Aide à la création et rénovation d'infrastructures sportives communales relevant des domaines prioritaires suivants:
  - Les équipements d'intérêt régional
  - Les équipements liés aux lycées
  - Les équipements liés aux disciplines prioritaires (Athlétisme, gymnastique, natation)
  - Les petits équipements des petites communes (- de 8000 habitants)

### RAYONNEMENT

- Soutien aux manifestations sportives à La Réunion et relevant de la Zone Océan Indien

**BP 2024 FONCTIONNEMENT SPORT : 3 440 000 millions d'euros**

### DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

- Aide au fonctionnement des clubs sportifs
- Aide aux ligues et comités
- Aide à la mobilité des sportifs en faveur de la participation aux compétitions officielles nationales et internationales (12- 18 ans)
- Plan 5000 licences en faveur des jeunes de moins de 21 ans ayant des parents bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)
- Organisation du Challenge Sportif Départemental des Collèges

### ACCES AU HAUT NIVEAU

- Aides individuelles aux sportifs de haut niveau : aide à la mobilité des sportifs inscrits sur les listes ministérielles, attribution de bourses trimestrielles athlètes inscrits sur liste, aide à la performance sportive
- Aide spécifique en faveur des athlètes concernés par les Jeux olympiques et paralympiques
- Aides aux pôles labélisés de haut niveau (14)

### EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Aide aux communes au travers le Pacte département et Territoire 2024-2026

### RAYONNEMENT

- Soutien à la préparation des Jeux des Iles
- Soutien à l'organisation de manifestations d'envergure et de manifestations sportives locales

### SPORTS DE NATURE

- Pilotage et animation de la CDESI
- Aménagements de sentiers de randonnées et trails

**BP 2024 FONCTIONNEMENT SPORT : 2 500 000 millions d'euros**